



Jehane Benoît

Jehane Benoît succombe à une crise cardiaque

SUTTON (PC) — Mme Jehane Benoît, sommité québécoise de l'art culinaire, est décédée vers 14h30, hier, à la suite d'une attaque cardiaque, à l'âge de 84 ans.

Mme Benoît avait éprouvé la semaine dernière de légers maux de tête qui avaient nécessité une courte hospitalisation, a expliqué son époux, M. Bernard Benoît.

Elle a subi une nouvelle attaque cardiaque vers midi, hier, et a été transportée à l'hôpital Bro-

me-Missisquoi Perkins, de Cowansville, où elle est décédée peu après.

Grande dame de la cuisine québécoise, Jehane Benoît a commencé ses études au couvent du Sacré-Coeur à Montréal, avant d'aller étudier la chimie culinaire à La Sorbonne, à Paris. A son retour au pays, elle s'est faite tour à tour professeure, communicatrice et écrivaine pour partager son savoir.

Jehane Benoît avait déjà une vingtaine d'ouvrages à son actif

lorsqu'elle publia, en 1963, un volumineux livre de référence qui allait devenir la bible des cordons-bleus: l'Encyclopédie de la cuisine québécoise.

Au moment de sa mort, Mme Benoît venait tout juste de terminer un ouvrage de même envergure, l'Encyclopédie de la cuisine micro-ondes, en sept volumes, qui avait nécessité deux ans de travail.

"C'était une personne très active. Au cours des dernières années, elle a travaillé à son encyclopédie et a fait de nombreux

voyages à travers le Canada pour faire connaître la cuisine micro-ondes", a indiqué Kenneth Hill, son petit-fils par alliance.

Originaire de la région montréalaise, Jehane Benoît avait emménagé à Sutton en 1956. Elle y exploitait, en compagnie de sa famille, un élevage de moutons connu sous le nom de Noirmouton.

Les funérailles de Mme Benoît seront célébrées à l'église Saint-André de Sutton, samedi prochain.



Mme Caroline Paquette dirigera le conseil des commissaires de la CSCS.

2 femmes élues à la tête de la CSCS

par Michel RONDEAU — SHERBROOKE

Les commissaires ont achevé la métamorphose de la CSCS, hier soir, en éliminant deux présidentes au conseil et au comité exécutif.

En effet, Mme Caroline Paquette a été élue présidente du conseil des commissaires, tandis que Mme Danielle Bergeron a été élue présidente du comité exécutif.

A la vice-présidence du conseil, les commissaires ont élu M. Benoît Nadon.

Au comité exécutif, en plus des deux présidentes, on trouve Mme Nicole Houde et MM. Jean-Robert Langlois et Michel Ellyson.

Vapeur renversée

L'élection aux principaux postes de la CSCS ressemble donc, à peu de choses près, aux élections scolaires à la suite desquelles plusieurs nouvelles figures ont fait leur apparition sur la scène politique scolaire.

Fait à noter, la répartition des principaux postes entre hommes et femmes est similaire à celle qui existait avant les élections scolaires, mais la vapeur a été renversée: quand deux hommes détenaient les postes de présidents et une femme celui de vice-présidente, la CSCS a aujourd'hui deux présidentes et un vice-président.

Troisième fois

Ce n'est que la troisième fois que la CSCS a une présidente au conseil des commissaires. Mme Pauline Larochelle a été la première présidente de la Commission scolaire, au début des années 1970.

On devait ensuite attendre vers le milieu des années 1980 pour trouver, et pour une brève période seulement, Mme Carmen Tremblay à la présidence.

Alors que Mme Michèle Lemieux-Mugnier était vice-présidente, le président Denis Demers a, pendant ce temps, occupé la présidence du comité qui travaillait au projet d'intégration des enseignements primaires et secondaires.

A la suite des élections d'hier soir, alors que quelques parents et directeurs d'écoles assistaient à l'assemblée, le président du comité de parents, M. Claude Forges, interrogé sur l'issue du vote, a déclaré: "Nous sommes très contents. Nous allons appuyer la nouvelle équipe."

Les Oilers échantent Coffey aux Penguins

D 1

la tribune

78e année No 236

SHERBROOKE, MERCREDI 25 NOVEMBRE 1987

(SAM. DIM. 85¢) 50¢ Domicile: \$2.65 par sem.

Fusion du Bureau du tourisme avec la SDIS dans l'air

A 3



Lucie et Michel Lemieux, un couple dans la trentaine de Kingsey-Falls, sont devenus les deuxièmes millionnaires du Sélect 42, à l'issue du tirage du 21 novembre.

"Quand tu gagnes, tu viens tout mêlé"

Un couple de Kingsey-Falls s'enrichit de 1,4 million \$ à la Sélect 42

par Maurice CLOUTIER — KINGSEY-FALLS — Le compte d'épargne d'un couple de Kingsey-Falls, Lucie et Michel Lemieux, vient de grossir d'un seul coup de 1,421,156 \$, grâce à la loterie.

C'est en surveillant le tirage du numéro chanceux de la Sélect 42 à la télévision, samedi soir dernier, le 21 novembre, que le couple a constaté, avec stupeur et joie, qu'il détenait le billet gagnant du gros lot. Les six chiffres chanceux étaient 5-15-23-31-38-42.

Croyant rêver, les Lemieux ont vérifié plusieurs fois la combinaison. C'est seulement dimanche matin, que tous leurs doutes ont été écartés, lorsque l'ordinateur du commerce où le billet avait été acheté, le Dépanneur Marie-Victorin, a confirmé la chance du couple.

"Comme à l'habitude, Mme Lemieux avait acheté pour 4 piastres de billets: deux de 6-49 et deux autres de Sélect 42", mentionne le co-propriétaire du commerce, François Beaudoin.

Lucie a confirmé investir régulièrement quelques dollars par semaine à la loterie, depuis plusieurs années.

Dans la petite municipalité de Kingsey-Falls, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre depuis le début de la semaine.

Lundi, le couple a mis le cap sur les bureaux de la société Loto-Québec, pour aller toucher son chèque.

M. Beaudoin, qui les accom-

pagnait, reçoit quant à lui une somme de 14,000 \$, équivalente à 1 pour cent du lot. Il l'injectera dans le commerce, projeté-t-il.

"Tout mêlé"

Rejoint à sa résidence hier, Lucie a avoué être encore très bouleversée par ce qui leur arrive. "Tant que tu ne gagnes pas, tu fais bien des rêves. Mais quand tu gagnes, tu viens tout mêlé. On est encore mêlé aujourd'hui et on n'a pas arrêté de projets bien précis."

Néanmoins, elle révèle que son mari réalisera peut-être un vieux rêve, celui d'avoir une petite ferme.

Leur garçon de 18 ans a été en fait le premier à bénéficier du magot en obtenant une auto flamboyante neuve.

Les Lemieux ont aussi retenu les services de conseillers financiers.

Pour l'instant, ils ne prévoient aucun voyage mais se promettent bien de relaxer pendant quelques mois.

Lucie confie avoir quitté définitivement son emploi au sein de l'entreprise de son père, à Kingsey-Falls.

De son côté, Michel a obtenu une année de congé de son employeur, la compagnie Casca-des.

Le couple, dans la trentaine, est pleinement satisfait de sa résidence actuelle et ne compte pas s'en offrir une nouvelle incessamment.

Racisme dans les forces policières

La Commission des droits de la personne mènera une enquête

par Suzanne DANSEREAU

QUÉBEC (PC) — La Commission des droits de la personne sera chargée d'enquêter sur le racisme dans les forces policières.

La décision a été prise, hier, par le Conseil des ministres, et elle a été dévoilée par le Procureur général du Québec, M. Herbert Marx.

Toutefois, on ne connaît pas encore le mandat exact de la commission.

"La commission enquêtera sur les relations entre la police et les communautés culturelles, notamment les minorités visibles", a déclaré le ministre Marx.

Mais il n'a pu dire si l'enquête porterait sur tous les corps policiers du Québec ou si elle se limiterait au service de la police de Montréal.

M. Marx a par contre laissé entendre que le problème du racisme dans la police était limité à la région montréalaise.

La durée et le début de l'enquê-

te n'ont pas encore été arrêtés non plus.

"Nous précisons le mandat de la commission dans les jours à venir", s'est borné à dire le ministre.

Pour l'instant, M. Marx refuse de lier le cas du policier de la CUM, accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort d'un jeune Noir, avec l'enquête qui sera instituée.

Selon lui, ce sont deux dossiers séparés.

Impartialité

Le Conseil des ministres a pris la décision de choisir la Commission des droits de la personne après avoir étudié d'autres possibilités: une commission ad hoc, la Commission de police ou la Commission des droits de la personne.

Ironiquement, le choix de la Commission des droits de la personne survient au moment même où la compétence et l'impartialité de cet organisme sont mis en cause.

Hier, devant des députés de l'Assemblée nationale, le président de la Ligue des droits et libertés, M. André Paradis, a déclaré que la commission avait "trippé" un rapport sur le racisme dans l'industrie du taxi, qu'elle avait été chargée de préparer en 1984.

M. Paradis a manifesté de sérieuses réserves devant la possibilité que la même commission soit chargée d'enquêter sur le racisme dans la police.

"La Commission a toute l'expertise nécessaire pour mener cette enquête", a pour sa part répondu le ministre M. Marx qui a dit ne pas être au courant des allégations du président de la Ligue des droits et libertés.

La Commission aura des ressources additionnelles mais, comme c'est le cas pour toutes les commissions d'enquête, ses recommandations ne seront pas exécutoires.



Le secrétaire d'État américain, George Schultz et le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, se donnent la main au dé-

but de la seconde journée du sommet de Genève qui devait mener à un accord sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire.

Elimination de missiles: Reagan et Gorbatchev signeront un traité

GENÈVE (AFP) — L'accord intervenu hier soir, à Genève, sur un traité visant l'élimination des missiles de portée intermédiaire déployés en Europe (INF), constitue le premier pas concret dans la voie d'une amélioration des relations est-ouest souhaitée avec insistance par le président Ronald Reagan et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

Il est désormais acquis que les deux hommes pourront signer, au début de décembre, à Washington, lors de leur troisième rencontre, le premier accord prévoyant la liquidation d'une entière catégorie de missiles nucléaires.

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, n'a pas hésité à dire que ce sommet sera "un succès". Il n'a pas tari d'éloges sur "le merveilleux résultat" acquis à Genève. Pour la première fois, à ses yeux, les deux grands ont pu surmonter "des barrières psy-

chologiques apparemment insurmontables".

Aux termes de l'accord sur les INF, les Soviétiques devront éliminer 1,500 ogives nucléaires actuellement déployées tandis que 350 ogives américaines devront être retirées d'Europe occidentale.

Premier pas

Le secrétaire d'État américain a présenté l'accord comme "un premier pas" dans le processus de désarmement en cours. Tandis que M. Chevardnadze a estimé, à cet égard, qu'il y avait désormais

de "bonnes chances" qu'un accord sur la réduction de moitié des arsenaux stratégiques des deux superpuissances puisse intervenir l'an prochain.

Cette question qui pourra désormais être examinée en détail au sommet de Washington, a été reléguée au second plan à Genève et aucun progrès n'a été réalisé sur le problème posé par le programme américain dit de la "guerre des étoiles". La mise au point de l'accord INF a en effet mobilisé un bataillon d'experts venus à Genève pour deux jours.

Un programme très élaboré d'inspections sur place des sites de missiles a été mis au point. Ce programme s'étale sur une période de dix ans, après le démantèlement des fusées qui doit être achevé trois ans après l'entrée en vigueur du traité.

Plus de 1 million de jeunes Canadiens dans la pauvreté

OTTAWA (PC) — Dans un pays qui affiche pourtant l'un des plus hauts niveaux de vie au monde, plus d'un million de Canadiens âgés de moins de seize ans vivent dans la pauvreté.

C'est ce que révèlent les chiffres rendus publics, hier, par Statistique Canada.

En 1986, 1,016,000 enfants de moins de 16 ans faisaient partie de familles dont les ressources les confinaient sous le seuil de pauvreté.

Cette proportion, 17,6 pour cent, ou plus d'un enfant sur six, représente une nette diminution par rapport au sommet atteint en 1984, soit 20,8 pour cent, ou plus d'un enfant sur cinq.

Mais elle reste sensiblement plus élevée que celle de 16,5 pour cent enregistrée juste avant le début de la récession de 1981-82.

"C'est quand même beaucoup d'enfants", a commenté M. Ken

Battle, le directeur du Conseil canadien sur le bien-être. Le Conseil est un organisme consultatif attaché au ministre de la Santé et du Bien-être, M. Jake Epp.

"Et ce ne sont que les enfants de moins de 16 ans. Si l'on incluait ceux de 18 ans et moins, la proportion augmenterait encore", a-t-il ajouté.

La baisse du nombre d'enfants pauvres constitue néanmoins un signe encourageant aux yeux du directeur du Conseil. Avec la hausse du nombre d'emplois, faisait-il remarquer, la situation s'améliore, pas seulement pour les enfants mais pour les familles en général et aussi pour les femmes chefs de familles monoparentales.

Celles-ci restent quand même défavorisées puisque le revenu moyen d'une famille dont le chef était une femme était de 17,353 \$, l'an dernier, alors que le revenu moyen d'une famille de deux parents avec enfants était de 44,919 \$.

AUJOURD'HUI

329e jour de l'année

TEMPÉRATURE:
NUAGEUX: - 4 — - 1 C
LEVER SOLEIL: 6 h 59
COUCHER SOLEIL: 16 h 09
DEMAIN: NEIGE

Estrie-Beauce, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Min.: 0 à 2. Max.: 12 à 14. Vendredi: peu de changement.

CAHIER "A"
Sherbrooke et régional 2 à 8
Québec 10

CAHIER "B"
Forum 1
Éditorial 2
International 3
Vivre en '87 4 à 6
De tout et de tous 7 et 8
Québec 10

CAHIER "C"
Économie 1 à 3
Petites annonces 4 à 8
Décès 8
Informations générales 9
Québec 10 et 12
National 11

CAHIER "D"
Sports 1 à 3 et 5
Arts 7 et 9

Sanctions contestées par le Syndicat des enseignants du Cégep de Sherbrooke

Prof suspendu pour 'harcèlement sexuel'

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Il y a quelques semaines, un professeur de philosophie a été suspendu sans solde jusqu'à la session d'hiver, en janvier '88.

Cette décision a été prise par la direction du Collège de Sherbrooke à la suite de plaintes d'étudiants qui auraient déclaré "se sentir" harcelés sexuellement durant les cours.

La direction du Cégep n'aurait pas poussé très loin son enquête, n'a jamais approché le professeur en question, pour en savoir plus long, ni le syndicat. Ce dernier a été avisé de la situation quelques jours plus tard.

Lors de cette rencontre, le collège a dit retenir les motifs suivants contre ce professeur: il a tenu des "propos disgracieux" à l'endroit d'étudiants et d'étudiantes; il a porté préjudice à des étudiants et des étudiantes; il

nuit ainsi à l'enseignement de la philosophie et à l'image de tout le Collège de Sherbrooke; aussi, la suspension sans solde s'impose.

Le syndicat s'est opposé à cette décision. Il a déposé un grief.

Le professeur en question se serait aussi adressé à la Commission des droits de la personne. Une plainte y aurait été formulée.

Autres cas

Ce cas ne serait pas isolé mais serait le plus grave à survenir depuis l'escalade entreprise au printemps dernier.

On fait également état d'un prof de biologie qui a été suspendu durant une semaine. Le motif: des plaintes d'étudiants qui accusent ce professeur de tenir des propos contradictoires durant ses cours. Encore une fois, la sanction a été appliquée sans autre forme de procès.

Un professeur anglophone mis en disponibilité par le Collège Champlain de Lennoxville a accepté une charge au Cégep de Sherbrooke. Des étudiants déposent une plainte: le professeur en question parle mal français et est souvent incompréhensible. Le Cégep convoque ce professeur et le met, séance tenante, dans l'obligation de simuler un cours afin de tester la qualité de son français. Il passe haut la main.

Deux autres profs souffrant d'alcoolisme ont également été victimes de sanctions disciplinaires.

Le syndicat

Lors de sa première assemblée de la présente année, tenue lundi soir, le Syndicat des enseignants et enseignants du Collège de Sherbrooke s'est penché sur cette question et a dénoncé les pratiques du Collège qui, depuis quelques mois, dit-on, a remplacé le

laxisme dont il faisait preuve jusque là par le recours systématique aux sanctions et aux procédures d'urgence, sans enquêter et sans régler le fonds du problème.

Au cours de cette assemblée où

les cas ont été portés à l'attention de tous les membres présents, les syndiqués ont mandaté leur exécutif, dont le président Denis Lamoureux, de rencontrer la direction du collège et demander un changement d'attitude des ca-

dres en cause. Si le syndicat n'obtient pas immédiatement satisfaction, il a le mandat de s'adresser directement au public, par l'entremise des médias, et de pointer les personnes concernées.

Détérioration de la tâche des enseignants

SHERBROOKE (GF) — La tâche des enseignants s'est grandement détériorée au fil des ans et la situation aurait atteint le seuil critique.

C'est pour cette raison que les membres du Syndicat des enseignants et enseignants du Collège de Sherbrooke, réunis en assemblée générale, lundi soir, ont convenu de célébrer à leur façon le 20e anniversaire du Cégep de Sherbrooke.

Comme l'indique le président, M. Denis Lamoureux, le syndicat local entend participer à la campagne nationale menée dans le cadre de ce 20e anniversaire afin de sensibiliser la population et, si possible, tout en redonnant l'image du professeur de cégep, exercer des pressions afin d'obtenir une amélioration de la situation.

"Un vingtième anniversaire peut être l'occasion idéale pour dresser un bilan. Une des choses

qui ressort pour nous, c'est la grande détérioration de la tâche de l'enseignant de cégep. On vise donc, à travers une campagne pu-

blique, à améliorer les choses", explique M. Lamoureux.

Pour expliquer un peu mieux ses propos, il rappelle qu'il y a cinq ou six ans le nombre d'heures de cours assumé par chaque enseignant était de quinze heures, en moyenne. Présentement, on fait état d'une moyenne de 18 à 20 heures.

Pendant ce temps, il y a cinq ou six ans, une classe moyenne comportait 25 étudiants; actuellement, elle renferme entre 35 et 38 étudiants.

Le syndicat local entend donc faire des représentations auprès de la direction du cégep ainsi qu'auprès des politiciens et des médias.

Jeune entreprise paralysée par un incendie, au Carrefour Belvédère

par Pierre SAINT-JACQUES
SHERBROOKE — Un incendie, survenu hier matin au 399 de la rue Belvédère sud, paralysera pour une période indéterminée une jeune entreprise qui avait le vent dans les voiles et qui débordait de besogne.

Etabli depuis un an maintenant dans la grande bâtisse du Carrefour Belvédère, le Centre d'esthétique du meuble, basé sur le système coopératif, a reçu la visite du feu.

Cinq employés se trouvaient déjà au commerce quelques minutes avant huit heures quand les flammes ont pris naissance dans le moteur du ventilateur, du côté de l'atelier où l'on fait du décapage, du remodelage ou de l'ébénisterie de meubles.

"Tout cela a parti assez vite qu'on n'a pas eu le temps de rien voir. Le feu était déjà là. On s'est dépêché à vider le contenu de deux extincteurs mais ça n'a eu aucun effet sur les flammes", de raconter Benoît Bissonnette, un des trois principaux associés de l'entreprise.

C'est Michel Leblanc, un ébéniste, qui le premier a vu les flammes surgir du ventilateur.

Des pompiers sont toutefois demeurés sur les lieux toute la matinée pour récupérer l'eau et faire le travail de vérification.

Les effectifs de la caserne 2 ont également été dépêchés rue Belvédère dans le but de mieux cerner la gigantesque bâtisse et d'éviter toute échappée des flammes.

Fumée toxique
La fumée, épaisse et toxique à cause de la présence de caoutchouc-mousse dans l'atelier, a nécessité l'utilisation des appareils respiratoires durant la durée de la lutte.

Le feu n'a fait aucun blessé mais a allongé d'ici à demain le visage des employés. L'entreprise donnait du boulot à une huitai-

MM. Leblanc et Bissonnette ont aussitôt utilisé les extincteurs.

Les pompiers arrivent

Le système d'alarme a alerté les pompiers au moment même où un employé en faisait autant par téléphone.

"Une épaisse fumée sortait à pleine porte à notre arrivée, nous avons procédé aussitôt à l'évacuation des gens à travers toute la bâtisse parce qu'il y avait des employés déjà arrivés dans d'autres commerces", d'expliquer le chef des opérations Gérard Boudreau qui a pris la commande du combat.

Il faut dire que le Carrefour Belvédère abrite, entre autres, les locaux d'une caisse populaire, d'un grossiste en équipement électrique, d'un centre de conditionnement physique, d'un restaurant.

Une pluie attendait les premiers combattants qui ont mis le pied à l'intérieur du Centre d'esthétique du meuble. Quatre têtes de gicleurs déversaient leur pluie abondante dans l'atelier.

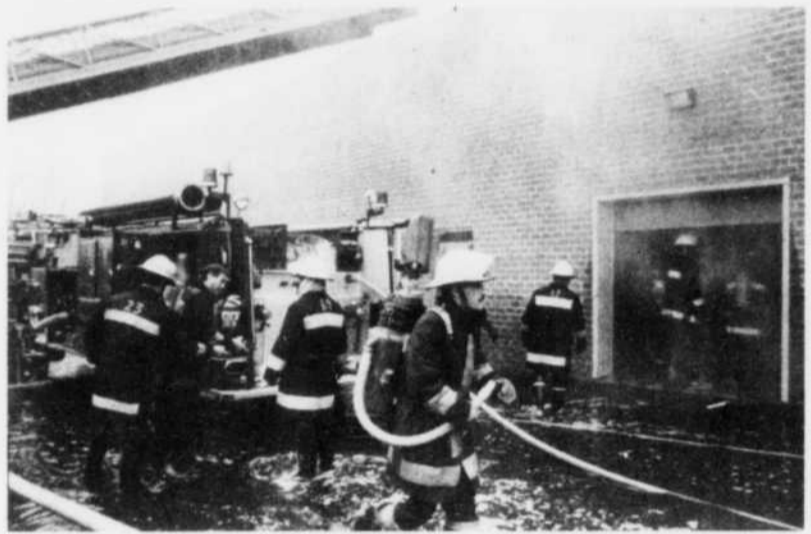
A cela, les pompiers ont ajouté le déluge de leur lance au diamètre de quatre pouces si bien que "environ une quinzaine de minutes après notre arrivée, on peut affirmer que le feu était sous contrôle" de dire le chef Boudreau.

Des pompiers sont toutefois demeurés sur les lieux toute la matinée pour récupérer l'eau et faire le travail de vérification.

Les effectifs de la caserne 2 ont également été dépêchés rue Belvédère dans le but de mieux cerner la gigantesque bâtisse et d'éviter toute échappée des flammes.

Fumée toxique
La fumée, épaisse et toxique à cause de la présence de caoutchouc-mousse dans l'atelier, a nécessité l'utilisation des appareils respiratoires durant la durée de la lutte.

Le feu n'a fait aucun blessé mais a allongé d'ici à demain le visage des employés. L'entreprise donnait du boulot à une huitai-



Une épaisse fumée toxique a nécessité l'évacuation de toute la bâtisse.

ne de personnes et "les commandes ne manquaient pas de ce temps-là; tout cela arrive à un bien mauvais moment" devaient dire les uns après les autres associés et employés.

Le lieutenant-inspecteur Michel Richer, du département de Prévention, s'est rendu sur les lieux pour éclaircir les circonstances de l'incendie.

L'hypothèse la plus vraisemblable, a-t-il avancé après examen, serait qu'une des palettes du moteur du ventilateur ait frotté contre une paroi d'acier et produit une étincelle qui a mis le feu aux vapeurs inflammables contenues dans l'atmosphère de l'atelier.

Tout cela expliquerait la soudaineté de l'incendie, sa vitesse de propagation.

Le feu aura causé peu de dommages. Mais la fumée et l'eau ont généré tout un gâchis.

Au moins 30 000 \$

Une première évaluation chif-

frerait les dommages à plus de 30 000 \$. La bâtisse n'aurait cependant pas souffert de l'incendie.

De la fumée et un peu d'eau ont également laissé des traces chez Lumen, le grossiste en fournitures électriques alors qu'au centre de conditionnement Nautilus, l'eau s'est infiltrée par les tuiles du plafond.

Déjà sur les lieux, alors que les pompiers parachevaient la ventilation des locaux et les vérifications d'usage, les Benoît Bissonnette, Claude Verpaalst et Jean-Guy Manseau, les trois principaux associés, envisageaient déjà les possibilités de relancer les opérations dans le plus bref délai.

Aussi lorsqu'il était question de jeune entreprise en début d'article, il ne s'agissait pas seulement de qualifier les quelques mois d'opérations du Centre mais aussi de qualifier le personnel dont l'âge varie de 17 à 35 ans.

Tout laisse croire que l'on entendra parler de tout ce monde, très bientôt.



Benoît Bissonnette relate le début d'incendie.

Séance d'information
sur le plan d'aménagement du secteur
UNIVERSITÉ

Date: le mercredi 25 novembre 1987.

Heure: 19h.

Endroit: Sous-sol de l'église Marie-Médiatrice
3025, rue Galt ouest, Sherbrooke.

Relations Publiques.

Bingo
2-500 La tribune

UN SEUL MARATHON — CARTE ORANGE

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 23 novembre 1987:
I-21, I-26

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 24 novembre 1987:
B-5, G-60

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 25 novembre 1987:
I-16, N-38

Les gagnants doivent appeler à
564-5470

Loi sur le stationnement: mobilisation à prévoir des personnes handicapées

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — Une nouvelle mobilisation des organismes de personnes handicapées est à prévoir dans un avenir immédiat autour du projet de loi 73 concernant le stationnement réservé.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier Béatrice Leblond, secrétaire à Promotion-Handicap et responsable des billets de courtoisie distribués aux automobilistes utilisant les places réservées.

"Ce projet de loi introduit par le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, n'est qu'un faux-fuyant de la part du législateur. Les amendements sont inacceptables et dénotent un net désengagement de l'État par rapport à sa responsabilité de modifier le projet de loi 127 conformément aux demandes unanimes des organismes regroupant les personnes handicapées dans la province", devait commenter Mme Leblond.

Vignettes fixes et certificats mobiles

Le projet de loi 73 stipule qu'à compter du 1er décembre, la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) délivrera des vi-

gnettes aux personnes handicapées titulaires d'un permis de conduire, propriétaires d'un véhicule ou en ayant un régulièrement à leur disposition. Ces vignettes seront apposées sur la plaque d'immatriculation et seront reconnues partout au Québec.

Par ailleurs, les municipalités seront habilitées à émettre des certificats autorisant l'utilisation des espaces de stationnement réservés par des véhicules transportant des personnes handicapées.

Ces certificats ne seront pas rattachés à un véhicule précis mais plutôt aux personnes qui pourront les utiliser avec le transporteur de leur choix. Toutefois, les certificats d'une municipalité ne seront valides que sur le territoire de celle-ci.

"Ces certificats auraient dû être valides dans toutes les municipalités", proteste la secrétaire de Promotion-Handicap. Sans cela, les gens handicapés qui dépendent de quelqu'un d'autre pour le transport, soit parce qu'ils ne peuvent détenir de permis de conduire ou posséder un véhicule automobile à cause de leur âge trop avancé ou trop jeune ou à cause d'un handicap trop sévère, se retrouvent au même point qu'avec la loi 127. Ils n'ont rien ailleurs que dans la municipalité où ils résident".

Optimisme de retour dans les négociations des cols blancs

SHERBROOKE (GF) — L'optimisme est de retour chez les cols blancs de la Ville de Sherbrooke.

Après avoir craint le pire, voilà qu'ils ont eu droit à une rencontre de négociation fort productive, en début de semaine.

Si bien, de souligner le procureur du Syndicat des fonctionnaires municipaux, Me Laurent-Marie Tremblay, que plusieurs points majeurs ont été réglés.

"En fait, le plus gros des points a fait l'objet d'une entente. Il restera à voir les textes et vérifier s'ils correspondent à ce que nous retirons de la dernière rencontre. Et il reste encore des points. Mais le gros du travail est fait, à mon avis", dit-il.

Pour l'instant, aucune autre rencontre n'a été fixée. Elle pourrait être convoquée assez rapidement.

La nouvelle couleur de margarine aurait peu d'impact sur les ventes

par Gilles DALLAIRE
SHERBROOKE — Jaune beurre, ainsi que la plupart des producteurs la coloraient naguère, blanc shortening, comme quelques-uns d'entre eux la présentaient, ou jaune pâle, comme le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation les oblige maintenant à la colorer, la margarine sort bien. Très bien même.

Telle est la conclusion qui peut être tirée d'une enquête-éclair menée hier auprès de détaillants d'alimentation de Sherbrooke et des environs et de l'unique producteur estrien de margarine.

"Je n'ai observé aucune diminution de ventes depuis que la margarine conforme aux nouvelles normes gouvernementales est en vente", d'affirmer Jean-Marc Chartier, gérant du magasin de la chaîne Gaudette qui a pignon au 2373 rue King ouest, à Sherbrooke, en avouant qu'il n'a pas encore écoulé toute la margarine qui sera hors-la-loi le 21 décembre.

"Mais il n'y en aura plus sur les rayons depuis longtemps à ce moment-là", affirme-t-il.

Habitudes inchangées

Même son de cloche de la part de Denis Renaud, propriétaire d'un marché de Rock Forest approvisionné par la chaîne Métro-Richelieu.

"Mes clients ne semblent pas avoir changé leurs habitudes. Ils achètent de la margarine de la même marque qu'à l'accoutumée, quelle que soit sa couleur. Et en quantité semblable", révèle-t-il.

Une constatation semblable est faite par Yvan Pépin, adjoint au gérant du magasin de la chaîne Steinberg qui loge au Carrefour de l'Estrie.

"La nouvelle margarine, si on peut parler ainsi, se vend très bien. Les consommateurs ne sont pas bêtes. Ils savent que la couleur a changé mais que le goût n'est pas différent", souligne-t-il tout en se disant convaincu que les nouvelles exigences gouvernementales n'entraîneront pas de diminution des ventes de margarine.

Optimisme

C'est aussi le point de vue de Gaston Blanchet.

Partenaire de Philippe Bergeron qui possède à Bromptonville l'unique usine estrienne qui produit encore de la margarine, il est d'avis que la mesure imposée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation n'aura guère d'impact sur les ventes de margarine.

"Une mesure semblable a été imposée par le gouvernement ontarien. Un an après son imposition, les ventes de margarine avaient augmenté de 25 pour cent", révèle-t-il en avouant qu'il souhaite que le même phénomène se produise au Québec.

Il croit cependant qu'un bilan précis ne pourra être dressé qu'à la fin de janvier, soit un peu plus d'un mois après que toute la margarine non conforme aux exigences gouvernementales aura disparu des rayons des marchés d'alimentation.

"À ce moment-là, nous aurons une idée assez juste de la tendance du marché", affirme-t-il.

La rumeur veut que le secrétaire trésorier et président d'élections de la municipalité du Canton d'Ascot, Jean Tremblay, fasse maintenant bénéficier les Haïtiens de sa vaste expérience en matière de scrutin populaire. M. Tremblay devrait donc se rendre sous peu à Port-au-Prince afin de veiller à ce que les élections se déroulent sans anicroche.

Les amis de Fernand Ouellette se demandent s'il ne faut pas voir un signe quelconque entre l'endroit où son véhicule a été récemment entreposé et le fait que la batterie était à plat.

Il y a un tas de gens qui se demandent quelle mouche a piqué la jeune Marthe Tanguay, âgée de 69 ans, qui depuis six semaines sort tous les jours pour s'adonner à une séance de jogging. Le mystère n'est pas compliqué. Marthe va participer au relais du flambeau olympique, le 9 décembre, en vue des jeux de Calgary. Et elle veut faire ça comme une vraie.

Est-ce vrai que le maire Pelletier a l'intention de jouer un bon tour aux policiers et d'afficher toutes leurs photos dans la salle du conseil, dans son salon?

Le maire n'est pas président d'honneur du fonds de bienfaisance des policiers.

et dans le hall d'entrée du Palais des sports?

Certains élus surveillent avec intérêt l'application de la politique du "glasnost" en Union soviétique. Ça pourrait leur donner des idées.

Mutt Dussault serait même prêt à courir lui-même dans la catégorie des purs-sangs si cela remanait les courses de chevaux à Sherbrooke. Contre Russ Parsons, il serait favori à 3 contre un. Contre Pat Patriani, il partirait négligé des parieurs.

Me Marc Vaillancourt sera l'un des invités du commissaire du football américain au match du Superbowl qui aura lieu sur la côte ouest.

Me Michel Beauchemin, qui est un spécialiste du cinéma, peut réciter par coeur la liste des réalisateurs en commençant par la lettre a ou la lettre z.

Me Peter Downey est entré en collision avec un faon en descendant une piste de ski de l'État du Vermont et les deux ont eu plus de peur que de mal.

Et en parlant d'animaux, un original est tombé raide mort aux pieds du directeur de la prison Claude Leblanc alors que ce dernier prenait forêt.

Le coordonnateur de l'Opération Nez Rouge, Jean Poirier, piaffe d'impatience à la veille d'entreprendre les opérations le 2 décembre. Service entièrement gratuit, l'Opération générale par l'intermédiaire de commanditaires et des clients des profits qui sont versés à la Fondation Athlètes.

La Quotidienne
915-8949

Sherbrooke aura émis pour 40 millions \$ en obligations cette année

SHERBROOKE (FG) — Avec la quatrième et dernière émission d'obligations de 1987, lancée hier, la Ville de Sherbrooke enregistre cette année le montant record de 40 millions \$ en matière de financement public de cette sorte.

Cette fois, il s'agit d'une émission dont les coupons, datés du 21 décembre 1987, totalisent un montant de 9,7 millions \$. Il est surtout question de refinancement, pour des règlements d'emprunt portant presque exclusivement sur des travaux d'extension des services d'aqueduc et d'égouts et autres infrastructures d'accueil à la construction.

Des trois soumissions achevées au trésorier, Robert Bachand, c'est celle du groupe ayant comme leader Geoffroy Leclerc qui l'a emportée. Le taux de financement a été établi à 10,6793 pour cent par tranche de 100 \$ et, au bout de l'échéance, dont la moyenne a été fixée à 4,7 ans, des frais d'intérêt et d'escomptes de 4,8 millions \$ auront été versés par le trésor municipal. La différence à ce niveau avec le deuxième plus bas soumissionnaire, McNeil Mantha, est de 4,812 \$.

En assemblée spéciale, hier midi, Robert Bachand a signalé que le taux obtenu est meilleur que celui d'autres municipalités du Québec, qui ont ouvert

leurs soumissions la veille. Par exemple, à Brossard, il est de 10,83 pour cent; à Mascouche, de 10,92 pour cent et à St-Jean, de 10,75 pour cent. Les montants de l'émission dans ces trois cas sont toutefois nettement moins élevés.

Taux plus intéressant

En outre, le trésorier a signalé que par rapport à la dernière émission d'obligations de Sherbrooke, celle du 15 septembre, le taux est passablement plus intéressant cette fois-ci. La dernière fois, le loyer se situait à 11,4621 pour cent. M. Bachand explique cette différence par la présence d'une "bonne conjoncture" actuellement, provenant notamment d'une réduction des taux d'intérêt à la suite du krach boursier du mois dernier. Le marché obligataire a de ce fait repris de la vigueur.

Quant à la dette obligataire de Sherbrooke à la suite de cette quatrième et dernière émission de 1987, elle passe de 127 à 136,7 millions \$, incluant les activités d'Hydro-Sherbrooke.

Enfin, pour ce qui est de la vente même des obligations, le représentant de Geoffroy Leclerc, Yvon Breault, a déclaré hier qu'en raison d'un marché assez actif, il ne serait pas surprenant que tout soit écoulé avant la fin de la journée. M. Breault a aussi insisté sur le fait que la maison qu'il représente a raflé trois des quatre soumissions de Sherbrooke, cette année.

Fusion possible du Bureau du tourisme avec la SDIS

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Avant longtemps, des changements fondamentaux risquent de venir perturber la vie actuelle du Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke.

Sans vouloir en dévoiler davantage, le maire Jean Paul Pelletier a lui-même admis hier analyser "différents scénarios" susceptibles d'affecter la structure de cet organisme para-municipal financé à plus de 90 pour cent par le trésor municipal.

Déjà, depuis un moment, on sait que le Bureau du tourisme et des congrès doit prendre la place du service d'évaluation au pavillon 1 du Domaine Howard, avec la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS).

Le regroupement physique intéresse aussi le service des Relations publiques, qui se retrouverait alors sous ce même toit.

Or, selon des informations dont LA TRIBUNE a pris connaissance, les changements iraient beaucoup plus loin qu'un simple réaménagement physique en ce qui a trait au Bureau du tourisme et des congrès. Il est question par exemple d'y abolir le conseil d'administration actuel de 18 membres pour le remplacer par un groupe d'une demi-douzaine de personnes, désignées par le maire. Ce serait en fait la réplique du mode de fonctionnement de la SDIS, sinon une fusion pure et simple du Bureau du tourisme et des congrès avec la SDIS, comme certaines sources le laissent entendre.

Rien d'arrêté

Là-dessus, le maire Jean Paul Pelletier a refusé de confirmer ou d'infirmer les faits. "Il n'y a rien d'arrêté. Nous étudions actuellement différents scénarios", a réagi le maire, qui dit regarder le dossier avec les membres de son conseil. "C'est simplement au niveau de la réflexion actuellement, mais des décisions devraient être prises dans un avenir rapproché", a-t-il exprimé.

Selon lui, la question est d'abord une de plus grande efficacité et d'économie. "Il y a certains aspects de la SDIS qui touchent peut-être à ceux du Bureau du tourisme. C'est de voir à éviter les doublons. Ne serait-ce au niveau du secrétariat, de l'informatique ou de d'autres

services de base, il y a lieu d'analyser les économies possibles à aller chercher. Il ne faut pas oublier non plus que c'est la Ville qui paie la facture", a exprimé le maire, en référence au budget direct de 300.000 \$ versé pour le fonctionnement du Bureau du tourisme et des congrès. Cela pourrait-il aller jusqu'à fusionner des postes parmi le personnel, notamment au niveau de la direction? Le maire contourne la question en signalant que l'analyse n'est pas complétée.

Mais chose certaine, il ne semble pas avoir l'intention d'attendre trop longtemps avant de prendre une décision. "On peut s'attendre à des choses dans un avenir rapproché", devait-il simplement échapper.

... mais Dunn n'y croit pas

SHERBROOKE (FG) — La conseillère Françoise Dunn ne pense pas que le Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke puisse éventuellement être fusionné à la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS).

Vice-présidente de l'organisme, Mme Dunn a relaté hier que des discussions informelles ont effectivement lieu sur l'avenir du Bureau du tourisme et des congrès, mais d'abord de nature physique.

"Il n'y a pas eu de discussions formelles. Et c'est exact que le maire semble avoir différents

scénarios à proposer. Mais je serais bien surprise que cela aille au-delà d'une reorganisation physique, de regrouper le Bureau avec la SDIS dans un même bureau", a évoqué la conseillère, qui juge que les deux organismes ont des vocations particulières. "Ce sont deux entités différentes", dit Mme Dunn, qui ne rejette cependant pas une des possibilités avancées, à l'effet que le conseil d'administration actuel soit ramené de 18 à six personnes, avec un plus grand contrôle de la part de la Ville.

"Mais tout cela reste à être discuté. Nous aurons probablement des échanges sur ce sujet lors de

notre lac-à-l'épaule de janvier prochain. Mais il ne faut pas voir des changements survenir demain matin", a fait observer la vice-présidente.

Puis, alors que le président du Bureau du tourisme et des congrès, Henri-Paul Mercier, ne peut être rejoint avant lundi prochain, le directeur général de l'organisme, Paul Lessard, a très brièvement commenté le dossier. "Il est exact que depuis un an on parle de regroupement physique, mais il n'a encore jamais été question de fusion", devait-il soumettre, tout en rappelant que le déménagement n'est guère prévu avant mars 1989.



La conseillère Françoise Dunn

Déneigement: un mélange plus efficace, moins nocif



Les unités de déneigement de la Ville de Sherbrooke sont prêtes à passer à l'attaque à la moindre offensive du bonhomme Hiver.

SHERBROOKE (FG) — Tout est maintenant en place à Sherbrooke pour faire face au déneigement des rues et trottoirs, au cours de la saison des neiges 1987-88 qui doit démarrer incessamment.

Et cette année, tel que cela a été convenu par décision du conseil la semaine dernière, une expérience de déglacage des rues sera tentée en différents endroits du réseau routier totalisant quelque 342 kilomètres.

En conférence de presse, hier, sur le site des Travaux publics, le chef de division de la voie publique, Jean-Charles Auray, a expliqué que cette expérience porte sur un nouveau mélange d'abrasifs, pour environ 20 pour cent de chlorure de calcium et 80 pour cent de chlorure de sodium, le traditionnel sel. Suivant les tests effectués dans d'autres municipalités du Québec, l'idée consiste à obtenir le meilleur mélange possible et à l'étendre au moment le plus propice et ce, en tenant compte des conditions bien particulières à Sherbrooke, où 65 pour cent du réseau routier se situe dans des côtes.

Selon M. Auray, et bien que le prix d'achat du calcium soit plus élevé que le sel, il est prévu à long terme une économie. Car en raison d'une plus grande efficacité du nouveau mélange, on pourra diminuer la quantité d'abrasifs à utiliser et, partant de là, le nombre de voyages des épanduses à abrasifs.

Moins nocif

Aussi, des études démontrent que le calcium est moins nocif que le sel, tant pour la chaussée, le couvert végétal (arbres et pelouses en bordure de rue) que les véhicules. Et à cela, Jean-Charles Auray rajoute les ponts et autres infrastructures municipales qui pourront être un tant soit peu davantage épargnés.

Aussi, comme cette année sera la première avec le nouveau mélange, le chef de division de la voie publique demande aux gens

de faire preuve de tolérance. Quant au directeur des Travaux publics, Guy Pelletier, en poste depuis peu, il a rappelé l'importance de l'opération déneigement dans son ensemble, qui requiert un budget de 1,8 million \$, dont près de la moitié uniquement pour l'achat d'abrasifs. La conférence de presse a aussi donné l'occasion de montrer une partie de l'équipement de 62 unités servant au déneigement.

Nouveau service

Par ailleurs, un nouveau service est maintenant offert aux propriétaires dont le terrain est situé dans une courbe, soit celui de bâtons témoins servant à l'o-



Jean-Charles Auray

perateur de chasse-neige à éviter d'écrocher les bordures de terrasses. Ces bâtons seront remis aux gens qui en feront la demande. Il ne leur restera qu'à les installer.

Enfin, le chef de division des services auxiliaires, Normand Gauthier, a fait part d'une nouvelle acquisition aux Travaux publics, soit un appareil qui, comme aux services de police et d'incendies, sert à enregistrer les appels téléphoniques. Cela facilitera ainsi le suivi lors de plaintes de citoyens qui, bon an mal an, se chiffrent à plus de 1,000 par hiver.

Faits divers

Recherché pour plusieurs vols

La Police municipale de Sherbrooke a obtenu l'émission d'un mandat d'arrestation contre Marc "ti-marc" Bourgeois, âgé de 24 ans, soupçonné de vol qualifié, de vol de voiture et de vol de plaque d'immatriculation, en date du 17 novembre, à Sherbrooke.

Bourgeois aurait participé au vol de 240 \$, de cigarettes, de revues érotiques et de bière au Marché Portland, la semaine dernière.

Même si on le connaît comme un individu aux cheveux bruns foncés, il n'est pas impossible que depuis la date du vol qualifié ses cheveux aient été coupés et teints.

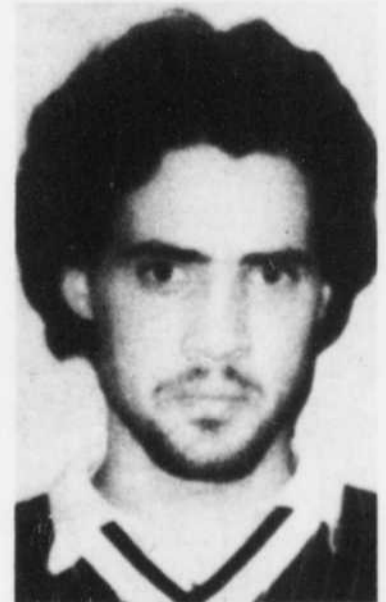
On le décrit comme un individu de 1m 75 (cinq pieds et neuf pouces), de 68 kilos (150 livres), aux yeux pers.

Outre le vol au couteau perpétré au Marché Portland, on relierait le suspect à un vol de voiture Mustang chez Automobiles Carrier. La voiture a amené les deux auteurs du vol au Marché Portland et a assuré leur fuite.

Le premier suspect a été appréhendé la nuit même du vol et a été accusé depuis.

Le détective Roger Dion de même que son compagnon Gilles Tanguay ont participé à l'enquête qui sera définitivement classé avec l'arrestation de Bourgeois.

Toute information peut être communiquée au quartier gé-



Marc Bourgeois, âgé de 24 ans, est recherché par la police.

néral de la rue Marquette, à 821-5555 ou 821-5545.

On rappelle que depuis ce vol du 17 novembre, deux autres dossiers de vol qualifié ont été ouverts par la Division des enquêtes criminelles de la Police municipale, l'un pour un vol au couteau à l'Accommodation Durant, vendredi et l'autre pour un vol au couteau également au Marché Croteau, de la rue Alexandre, samedi.

Grange ravagée par les flammes

CANTON DE BROMPTON — Un incendie a détruit une grange-étable de la ferme laitière de M. Jocelyn Lemay, vers 17h30, hier, dans le 3e Rang du Canton de Brompton.

Dans le sinistre, une vache et quatre ou cinq veaux ont péri, mais le cheptel composé d'environ 40 vaches a pu être épargné.

L'assistant-directeur du Service d'incendie de Brompton-

ville et Canton, Pierre Martin, a indiqué que les dégâts pouvaient se chiffrer entre 150,000 \$ et 200,000 \$. Le propriétaire était couvert par une police d'assurance.

Il semble que le feu aurait pris naissance dans le foin. Une quinzaine de pompiers se sont rendus sur les lieux, mais les flammes avaient déjà progressé trop rapidement.

Autre affaire d'alcool au volant

Les détectives Jean Perreault et Hervé Breton, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, ont poursuivi hier leurs recherches au sujet de l'accident dans lequel une femme a subi de graves blessures à la tête.

L'accident s'est produit sur la rue Jagues, tout près de la rue Des Seigneurs, en soirée de lundi.

Mme Pauline Labrecque, âgée de 47 ans et domiciliée rue Jagues, a été littéralement fauchée par la voiture.

Le pare-brise, du côté droit de la voiture, a été fracassé.

Mme Labrecque a été transportée au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, où l'on considère son état comme sérieux.

L'automobile impliquée a été remorquée au quartier général de la rue Marquette. D'abord parce qu'il y avait affaire d'alcool au volant et aussi parce que l'on devait procéder à diverses expertises étant donné le caractère ambigu des versions

fournies par le couple dans la trentaine qui prenait place dans la voiture.

C'est pour cette même raison que chaque occupant du véhicule a été invité à subir l'alcootest.

Les résultats ont révélé une teneur de 130 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang pour l'homme et de 40 milligrammes pour la femme.

D'autres informations permettent de croire que l'homme a déjà été impliqué dans un grave accident de la circulation dans lequel il y avait eu un mort et un blessé, rue King est, à l'extérieur de Sherbrooke.

Les affaires d'alcool au volant défraient les manchettes depuis plusieurs années et tout dernièrement, les sorties ne manquent pas.

Il y a eu celle du coroner Roch Héroux pour enrayer la démission chez les jeunes conducteurs.

Le Solliciteur général du Québec, M. Herbert Marx, vient d'annoncer le programme Al-

cofrein qui sera en vigueur à compter de janvier 1988.

Puis à Sherbrooke même, depuis le 1er janvier jusqu'au 22 novembre, on compte déjà 439 arrestations pour facultés affaiblies au volant, c'est-à-dire 53 de plus que l'an dernier pour la même période, avec 386.

"Et la pire période n'est même pas commencée; les fêtes

Nuvite... ou fantôme?

Nuvite ou fantôme? Voilà un début de scénario que le réalisateur de Poltergeist n'aurait pas dédaigné.

Mais des malins prétendent que l'on ne saura jamais ce qu'il en est exactement parce que les constables Guylaine Perron et Brigitte Ouimette, de Métro Police Ascot-Lennoxville, ont manqué de jambes à la vue de ce qu'elles croyaient voir.

Dans leur jeune carrière policière, les deux agentes en ont vu bien d'autres si bien qu'il ne faudrait pas parier sur leur manque de jambes.

Enquête sur la double noyade

Ce matin, au palais de justice de Sherbrooke, le coroner Roch Héroux entendra les premiers témoins dans son enquête sur la double noyade survenue le 24 juillet 1987, au Petit lac Magog, du côté de Val-du-lac dans les limites de Rock Forest.

Il s'agit de la pire tragédie de l'onde, l'été dernier, dans la région immédiate de Sherbrooke.

Les victimes étaient Daniel Renaud et Marcel Boutin.

approchent," devait dire hier le sergent Normand Mercier, de la Police municipale de Sherbrooke.

L'Opération Nez Rouge, édition 1987, qui aura lieu du 2 au 23 décembre, pourrait faire pencher la balance sur le bon bord, en autant que les conducteurs un brin éméchés aient recours à ce service de voiriture.

Peut-être un manque de souffle! Et encore!

Si la nuvite du cimetière de la rue S.Francis, à Lennoxville, leur a échappé dans la nuit de lundi à mardi, il faudrait d'abord et surtout tenir compte de la longueur d'avance que le fantôme déculotté avait sur elles et la présence d'un boisé à l'extrémité du cimetière.

C'est une jeune femme qui avait aperçu l'individu flamboyant nu courir au milieu des pierres tombales qui a alerté le corps policier.

L'un voulait, à partir d'une embarcation, gagner la rive à la nage pour aller y chercher des palmes quand il a été surpris par un malais. L'autre a voulu lui porter secours.

La journée était belle mais venteuse.

Le coroner Héroux a prévu la journée du 25 novembre, soit aujourd'hui et celle du 27, à savoir vendredi, au cas où ce serait plus long que prévu.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Enseignant représentant les parents à la table des commissaires de Morilac

Michel Lavertu souligne qu'il quitte volontairement

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — "Je suis moi-même le proposeur de la résolution par laquelle le comité d'école L'Arc-en-Ciel a nommé Mme Marie-Anne Paquin déléguée au comité de parents."

C'est ce qu'a déclaré M. Raymond Lavertu, à la suite de l'annonce par la présidente de la commission scolaire Morilac, Mme Colette Cus-

teau, du retrait de M. Lavertu de la table des commissaires, où il représentait les parents.

M. Lavertu avait vu sa présence à la table des commissaires, comme représentant des parents, contestée par Mme Custeau, du fait qu'il est aussi enseignant.

Selon M. Raymond Lavertu, en laissant entendre qu'il était en conflit d'intérêts en siégeant à la table des commissaires, parce qu'il aurait été employé et employeur à Morilac, Mme Custeau a interprété de manière toute personnelle un vide dans la loi concernant les parents qui siègent à la table des commissaires. "De l'avis des parents, dit-il, il y a un trou dans la loi, qui devra être étudié, mais il semble erroné de prétendre que j'étais en conflit d'intérêts en siégeant à la table des commissaires quand on sait que le représentant des parents n'a pas droit de vote, que le quorum à l'assemblée ne tient pas compte de sa présence et ainsi de suite."

M. Lavertu dit qu'en proposant Mme Marie-Anne Paquin comme déléguée au comité de parents, il se trouvait à quitter volontairement la table des commissaires, contrairement à ce qu'a laissé sous-entendre la présidente de Morilac. Effectivement, l'intervention de Mme Custeau pouvait laisser croire que les parents de L'Arc-en-Ciel avaient voulu retirer M. Lavertu du comité de parents pour lui enlever la possibilité de siéger comme représentant des parents à Morilac.

En réalité, M. Lavertu était délégué des parents de L'Arc-en-Ciel au comité de parents de Morilac et Mme Paquin se trouvait sa substitut à ce même comité. Devant les déclarations récentes et la perspective d'une longue bataille juridique, M. Lavertu a proposé lui-même d'inverser les rôles et de déléguer officiellement Mme Paquin au comité de parents. Il est donc devenu le substitut de Mme Paquin.

"Depuis 22 ans, je suis dans l'enseigne-

ment, dit M. Lavertu et ce qui m'importe, ce sont les services aux enfants. Je n'a-

vais pas le goût d'une bataille juridique." Entre-temps, la Fédération des comités

de parents s'occupera de vérifier ce qu'il en est du vide qu'on trouve dans la loi con-

cernant la représentation des parents à la table des commissaires.

L'ex-usine Kayser: "une situation pénible mais dictée par l'industrie"

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — Le comité d'adaptation de la main-d'oeuvre de la Kayser en est finalement venu aux mêmes conclusions qu'avantait trois mois plus tôt la compagnie Harvey-Woods pour justifier sa décision de sonner le glas pour la vieille usine de basculottes de la rue Frontenac, à Sherbrooke.

Dans un communiqué émis hier matin et confirmant l'abandon de l'idée de relance, le président de ce comité, M. Jean-Pierre Naud, associé de la firme montréalaise Touche Ross, conseillers en management, reprend en effet sensiblement les mêmes arguments que ceux servis en septembre, lors de l'annonce de la fermeture.

Il conclut que rien ne permet d'éviter la mise à pied de 124 personnes dont 87 encore à l'emploi de la compagnie.

"Cette situation est pénible mais dictée par l'industrie", poursuit-il en indiquant que quatre-vingt pour cent des emplois actuellement perdus dans la région de Sherbrooke seront créés dans les usines de Waterloo, La-Grande et Longueuil.

Pour les employés de l'usine de la rue Frontenac, un comité de reclassement sera formé le plus rapidement possible afin de les aider à se retrouver un emploi ou se recycler, explique-t-on.

Le comité d'adaptation de la main-d'oeuvre formé de représentants du ministère fédéral de l'Emploi et Immigration, du ministère québécois de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, de l'employeur et des employés, évoque six éléments justifiant l'abandon de l'idée de relance.

D'abord, on estime que le marché du basculotte au Canada est très compétitif et force les manufacturiers à rationaliser et moderniser leurs opérations, tout en déployant des stratégies de marketing efficaces pour conserver leur part de marché.

Sentence alourdie

SHERBROOKE — Le juge Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix a remplacé hier par une peine de trois ans de pénitencier la mise à l'épreuve qu'il avait accordée à Robert Filteau le 25 septembre.

Il a alourdi la sentence de cet individu, âgé de 38 ans, à la suite d'une requête du procureur Danielle Côté.

Filteau avait encouru le 10 novembre à Thetford une condamnation de deux ans moins un jour de prison pour une effraction, deux vols, cinq fraudes et un vol de voiture.

Le juge Roberge a rappelé qu'il avait donné une chance à l'accusé le 25 septembre à cause de ses efforts pour se désintoxiquer et s'amender mais que sa rechute démontre qu'il n'a pas encore compris.

"Je n'ai pas le choix, je dois protéger la société", a-t-il dit.

Me Côté a invoqué le dossier judiciaire de l'inculpé pour réclamer une peine plus sévère.

Le défenseur Michel Dussault avait émis l'opinion qu'une condamnation de deux ans serait suffisante pour remplacer une probation de trois ans.

Filteau avait bénéficié d'une probation pour une effraction, six vols, une fraude et une disposition de carte de crédit.

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 584-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)
Téléphones:
Petites annonces: 584-0999
Publicité: 584-5450
Rédaction: 584-5454
Abonnements: 584-5486
Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire im-
médiat, sauf endroits desservis par camion et
routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois
\$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors
de notre territoire immédiat, États-Unis et
autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00,
3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
"La Tribune" est associée de la Presse cana-
dienne, de l'Association des quotidiens de
langue française, membre de l'Association
des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit
Bureau of Circulation ABC et à l'Union inter-
nationale de la presse catholique. Sources
d'informations: Presse canadienne, Presse
associée, Reuters, Agence France-Press. Le
service de photos fac-similées de la Presse
canadienne et les agences affiliées sont
autorisées à reproduire les informations de
La Tribune.
29056

Orientation logique
L'orientation de la compagnie
Paramount (Harvey-Woods) de
fermer l'usine sherbrookoise et
d'intégrer ses activités à ses au-
tres usines "est logique et éco-
nomiquement viable". Cette
orientation respecte de plus les
vues de l'Office canadien du
nouveau industriel qui partici-
pera financièrement à ce projet.

Enfin, conclut M. Naud,
"la relance possible des opé-
rations de Kayser, à Sherbrooke,
n'est pas possible compte tenu du
dédoublage des activités avec
Bonnetterie Paramount Limitée,
du volume insuffisant de produc-
tion et du besoin inévitable, de
moderniser les équipements."

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin
de parler. A Secours-Amitié il
y a quelqu'un pour t'écouter.
UNE LUEUR D'ESPOIR...
**SECOURS /
AMITIE**
Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MEGANTIC — RICHMOND
— ASBESTOS, composez 0 et
demandez Zenith 5-3060
**A TOUT HEURE DU JOUR
ET DE LA NUIT**

**DÉCOREZ
NOËL
AVEC NOUS...**

Faites votre choix:

- * Arbres de Noël artificiels
- * Boules
- * Jeux de lumières
- * Décorations de Noël
- * Couronnes
- * Animaux en peluche musicaux

**TIRAGE D'UN
SUPER BAS DE NOËL**
(8 pi. haut)

JEUDI LE 24 DÉCEMBRE
Valeur approximative de \$300 en jouets pour
enfants.
Chaque portion d'achat de \$10 vous donne une
chance de gagner.
Ex.: Achat de \$130 = 13 chances de gagner

**PISCINES
ROUILLARD**

4401, boul. Bourque
Rock Forest
564-1529

**TRÉSORS
DE NOËL**

Mallette pour 24 cassettes
Pour protéger et ranger vos cassettes.
44-8030*
rabais 33%
998 14.95

Rasoir à piles pratique
Idéal pour le voyageur.
63-9019*
rabais \$5
1995 24.95

Un cadeau familial
Choisissez un Tandy 1000 EX avec
écran monochrome ou couleur et
éparquez! Avec le logiciel
DeskMate personnel, mémoire de
256 K, unité de disque 5 1/4"
et adaptateurs intégrés.
Compatible MS-DOS.
EX/VM-4, écran mono (25-1020). Total
des prix cour. 1198.00 799.00
EX/CM-5, écran couleur (25-1023). Total
des prix cour. 1498.00 999.00
Quantité limitée. Peut ne pas être disponible dans tous les magasins.

Le réveil
Un radio-réveil AM/FM
pour des réveils en musique.
12-1560
rabais \$10
2995 39.95

Répétition...un jeu de mémoire
Pour le bas de Noël.
60-2152*
rabais 20%
1188 14.95

Clavier pour les débutants
4 notes et 10 sons pré-réglés.
42-4003*
rabais \$10
5995 69.95

Imprimante matricielle
DMP-130A pour traitement de texte/
données, graphiques adressables par
points. 120 car./s., compatible IBM.
26-1280
rabais \$100
399.00 499.00

Téléphone pratique
Sans cordon. Fini les cordons
gênants vous pouvez l'emporter
avec vous tout en travaillant.
43-544
rabais \$40
9995 139.95

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 584-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)
Téléphones:
Petites annonces: 584-0999
Publicité: 584-5450
Rédaction: 584-5454
Abonnements: 584-5486
Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire im-
médiat, sauf endroits desservis par camion et
routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois
\$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors
de notre territoire immédiat, États-Unis et
autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00,
3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
"La Tribune" est associée de la Presse cana-
dienne, de l'Association des quotidiens de
langue française, membre de l'Association
des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit
Bureau of Circulation ABC et à l'Union inter-
nationale de la presse catholique. Sources
d'informations: Presse canadienne, Presse
associée, Reuters, Agence France-Press. Le
service de photos fac-similées de la Presse
canadienne et les agences affiliées sont
autorisées à reproduire les informations de
La Tribune.
29056

Radio Shack
DIVISION INTERCAN CANADA LTÉE

Un magasin ou un détaillant participant Radio Shack le plus près est dans les pages blanches

Le solde expire le 30 novembre 1987

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Police: Lennoxville s'interroge sur la pertinence d'une clause suggérée par Ascot

par Michel Morin

LENNOXVILLE — Les membres du conseil municipal de Lennoxville s'interrogent sur la pertinence d'une disposition que veut inclure dans la nouvelle entente de la Régie de police Ascot-Lennoxville leurs homologues du Canton d'Ascot.

Mais pour le président de l'organisme, le conseiller Pierre H. Massé de Lennoxville, ce petit accroch ne met absolument pas en doute la reconduction d'une nouvelle entente.

"Il n'y a aucun risque, l'entente va se renouveler. Ce n'est d'ailleurs qu'une question de semaines avant que l'on puisse signer l'entente. Nous profiterons des prochaines semaines pour discuter de la clause que veut faire inclure le conseil municipal d'Ascot", d'expliquer, hier, le président de la Régie, lors d'un entretien téléphonique.

Les élus de la municipalité du Canton d'Ascot désirent que le temps supplémentaire effectué par les policiers qui doivent se présenter dans les cours de justice soit défrayé par la municipalité où auront été commis les délits.

Dans l'entente actuellement en vigueur, les frais occasionnés par le temps

supplémentaire des effectifs policiers est assumé par la Régie (et non par les municipalités) et ce, peu importe le lieu de commission des délits.

"Ce n'est rien de catastrophique, mais nous devons encore



Pierre Massé

nous rencontrer pour en discuter. Il faut aussi voir l'impact de cette nouvelle mesure sur le travail du directeur de police et du secrétaire de la Régie. Je pense que cette clause exigera énormément de temps et d'énergie", d'ajouter Pierre H. Massé.

Le partage des coûts entre les deux municipalités ne pose aucun dilemme; cette répartition des dépenses reste inchangée, Lennoxville assumant 40 pour cent de la facture, le reste étant défrayé par la municipalité du Canton d'Ascot.

"A vrai dire, c'est pratiquement bûché. Il ne reste que la clause que veut faire inscrire la municipalité

d'Ascot qui soulève des interrogations. C'est pour cette raison que l'entente n'est pas du tout compromise", de réitérer le président de la Régie de police.

En dépit de la réticence des élus de Lennoxville à entériner ce nouveau principe, il n'est pas impossible que l'expérience soit tentée pendant un an ou deux, quitte à en faire une évaluation

après ce délai. "On pourrait alors juger de la pertinence

de maintenir ou d'abolir cette clause", de soutenir M. Massé.

BUREAUX A LOUER

Situés près du Palais de justice, rue King ouest. Avec grand stationnement privé à l'arrière de l'édifice.

Grandeurs disponibles variant entre 1200 pi.ca. et 2600 pi.ca.

Pour renseignements:
M. Gaston Blais ou M. Gilles Boisvert
563-4743

LA PLUS GRANDE MAISON D'OPTICIENS D'ORDONNANCES AU QUÉBEC

Signe de confiance et service. Cette offre est valable pour l'année 1987.

MINI-PRIX

MONTURE ET LENTILLES \$49
MONTURE ET LENTILLES \$68

Lentilles de 1ère qualité
Monture régulière garantie pour un an
Peu importe la prescription

F. FARHAT
Le consommateur d'abord

SHERBROOKE (819) 563-4447
153, rue Wellington N.
Stationnement gratuit (1 hr)
* Satisfaction garantie ou argent remis

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

PREMIERE YUGO A SHERBROOKE

Au début de novembre, M. Paul Aubut recevait la première livraison de voitures Yugo dans la région. Suite au grand succès de la YUGO aux Etats-Unis, M. Aubut est confiant de la bonne marche de sa concession.

La Chambre de commerce ne craint pas une récession

SHERBROOKE (GF) — C'est avec calme que la Chambre de commerce de Sherbrooke a pris connaissance des données publiées, hier, par la Conférence Board du Canada et parlant d'un ralentissement de la croissance économique du Québec en '88.

Pour le président de la chambre, M. Richard Miquelon, les propos du Conférence Board n'ont rien de surprenant et ne sont pas de nature, non plus, à surprendre personne.

Il rappelle que les principaux indicateurs font depuis quelque temps l'unanimité sur un ralentissement économique en '88.

"Ce ralentissement, toutefois, ne devrait pas être inquiétant. On sera loin d'une récession", de souligner M. Miquelon.

Les principales causes évoquées par le Conférence Board sont également pointées du doigt depuis plusieurs mois. Notamment, le fléchissement de l'activité dans la construction résidentielle.

"La chambre de commerce s'intéresse au sujet et se pose des questions depuis des mois. On s'inquiète un peu face au nombre de logements disponible et sa correspondance avec la demande. On s'inquiète du taux de vacance élevé", d'indiquer M. Miquelon en rajoutant que le ralentissement était non seulement prévisible mais souhaité dans ce secteur.

Le ralentissement de la croissance des dépenses de consommation est également annoncé depuis quelques mois.

La chaudière de la Domtar remise en fonction dans quelques semaines

WINDSOR — Les travaux de réparation à la chaudière de récupération du nouveau complexe de papier fin de la société Domtar, presque entièrement détruite lors d'une violente explosion, survenue le 15 octobre dernier, se poursuivent selon l'échéancier prévu.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, la conseillère en relations publiques de la société Domtar, Mireille Hardy.

Au dire de Mme Hardy, les travaux vont bon train et il faudra compter encore quelques semaines avant que la chaudière de récupération puisse être remise en fonction.

Dans l'intervalle, la société Domtar a fait installer des équipements temporaires qui remplacent partiellement la chaudière de récupération, permettant tout de même d'achever suffisamment de vapeur pour faire fonctionner la nouvelle machine à papier.

"Cette explosion a retardé de trois ou quatre jours la mise en marche de la nouvelle machine puisque il a fallu nous réapprovisionner en vapeur", de dire Mme Hardy.

Pendant que les travaux de réparation se poursuivent, la nouvelle machine continue de produire du papier, mais uniquement sur une base expérimentale pour réaliser des tests.

Après des semaines d'enquête, la cause de cette explosion n'est pas encore déterminée, ce qui ne devrait toutefois pas tarder.

L'armée poursuit sa propre enquête

SHERBROOKE (YR) — Parallèlement à l'enquête menée par la Sûreté du Québec, à la suite du décès accidentel d'un jeune soldat de 20 ans, de Sherbrooke, au cours d'un exercice militaire, aux petites heures dimanche matin, près de St-Edwidge, l'armée poursuit également sa propre enquête.

On se rappellera que le capotage d'une jeep litée de l'armée a entraîné la mort du soldat Denis Letellier, qui a été écrasé sous le véhicule renversé.

Le major Alain Martineau, commandant-adjoint des Hussars de Sherbrooke, a expliqué hier, au cours d'un entretien, que peu importe la nature de l'accident, l'armée rédige toujours un exposé des faits, en obtenant des déclarations des témoins. Les deux militaires qui accompagnaient le soldat Letellier ont donc eu à présenter leur version de la tragédie à leurs supérieurs.

Les Pharmacies Cumberland

49% DE RABAIS

chips
RIPPLES

99¢

38% DE RABAIS

CHIPS
GRAND FORMAT 200 g

RÉG. \$1.89

79¢

38% DE RABAIS

KLEENEX
MOUCHOIRS

GRAND FORMAT 200

RÉG. \$1.29

79¢

CREST
DENTIFRICE

POMPE 100mL

RÉGULIER \$2.19
SPÉCIAL \$1.49

AVEC CE COUPON

99¢

BLACK MAGIC
CHOCOLATS

RÉG. \$8.49

454 g **657**

IMPORTÉ D'EUROPE

ENSEMBLE DE CADEAUX

- PEACHES & CREAM
- COUNTRY COTTAGE
- SINCERELY YOURS

VOTRE CHOIX

499

RÉG. \$10.00

43% DE RABAIS

ALCAN
PAPIER D'ALUMINIUM

25 PIEDS

RÉG. \$1.39

79¢

EMBALLAGE CADEAU GRATUIT!

MINI TÉLÉVISEUR 5"

IMBATTABLE!

- AVEC RADIO AM/FM
- AVEC ADAPTEUR POUR L'AUTO

RÉG. \$129.00

8788

70% DE RABAIS

PAPIER D'EMBALLAGE

8

ROULEAUX REG. \$6.00

177

64% DE RABAIS

CARTE DE NOËL EN RELIEF

POT DE 28

RÉG. \$8.00

288

56% DE RABAIS

AMPOULES NOËL

POT DE 25

REG. \$22.40

988

INCROYABLE!

7 ANS GARANTIE

MICRO ONDE

- NIVEAU DE PUISSANCE 10 ÉTAPES
- DÉGONGLATION AUTOMATIQUE
- MISE EN MARCHÉ AUTOMATIQUE

23999

Tout est Tellement Tentant!

TOUJOURS UN VRAI 10% D'ESCOMPTE LE DIMANCHE

Exception faite des spéciaux

<p>LES PROMENADES KING SHERBROOKE Gabriel A. Zako prop.</p>	<p>GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE Louis Abdalla prop.</p>	<p>COATICOOK 28, RUE CHILD Louis Abdalla, prop.</p>	<p>CLUB DE L'AGE D'OR CUMBERLAND 5% DE RABAIS Lundi au samedi</p>
--	--	--	--

Prix en vigueur du 25 novembre au 1er décembre 1987 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement.

Salle municipale: le conseil de Stanstead-Est a une autre vision

STANSTEAD-EST (MD) — Le nouveau conseil de la municipalité de Stanstead-Est, c'est-à-dire les élus préconisant la sauvegarde de l'Hôtel de ville, veut majoritairement que la salle municipale devienne un monument historique.

Ce désir toutefois n'est pas partagé par l'ensemble du conseil car trois membres du conseil pré-

conisant une construction neuve sont en désaccord avec cette décision que le maire Roger Millington a dû trancher avec son vote prépondérant.

On se rappellera que l'ancien conseil sous l'ex-maire Réal Ferland avait tenté de construire un hôtel de ville neuf malgré une contestation des citoyens.

La majorité du nouveau conseil élu en novembre entend pré-

server l'immeuble et à cet effet un comité a été formé. Il est composé du seul conseiller sous l'ancien régime à s'opposer à une construction neuve, M. Sidney Dewey, de l'architecte Louis Pilon, et du président de la Société Historique de Stanstead, M. Donald Prangley.

Le comité a pour mandat d'examiner les possibilités de nom-

mer cette bâtisse site historique "ce qui empêcherait les futurs conseils de la démolir" de préciser le nouveau maire, M. Millington.

Le conseil engagera une somme de 20,000 \$ afin de procéder à la restauration de la bâtisse, à même le budget 1988 et tentera d'obtenir de l'argent du ministère des Affaires culturelles.

Se relevant d'une maladie, le maire de Magog veut terminer son mandat

par Gilles DAIGLE
MAGOG — "Ma convalescence se poursuit normalement et j'ai bien l'intention de compléter tout mon mandat en tant que maire de Magog".

Ces propos de M. Paul-René Gilbert tendent à confirmer son retour prochain à la table du conseil de ville. Absent de la scène municipale depuis le 21 septembre dernier pour cause de maladie, M. Gilbert avoue être entièrement satisfait de la collaboration qu'il a obtenue jusqu'à présent du conseil municipal et plus particulièrement du maire suppléant, Laurent Girard.

À l'hôtel de ville, on nous dit que M. Gilbert devra obligatoirement siéger avant le 21 décembre à l'une ou l'autre des assemblées du conseil afin de se conformer à la loi des cités et villes. La loi en question accorde un délai maximal de 90 jours aux élus municipaux contraints de s'absenter pour force majeure.



Paul-René Gilbert

Le maire Hyatt de Stanstead cherche une solution à son problème

STANSTEAD (MD) — "Il serait bon d'avoir tous les éléments avant de prendre une décision", a affirmé le maire de Stanstead, Edward Hyatt, qui faisait allusion à un épineux problème de dézonage.

Rappelons qu'une demande visant à obtenir un avis légal concernant cette question a reçu une fin de non-recevoir de la part de la majorité des membres du conseil.

Le nouveau maire Hyatt tente depuis quelques mois de faire dézoner une résidence voisine de la sienne, où il voudrait installer son bureau de courtier d'assurances.

Depuis le tout début de la présentation de son projet de dézonage, celui-ci a toujours été refusé par le conseil en entier. Lors de la dernière élection municipale, Edward Hyatt s'est porté candidat à la mairie pour évidemment trouver une solution à son problème, de même que d'autres anomalies qui existaient dans la municipalité, selon le maire.

Ce dernier fut élu de justesse, et lors de la dernière assemblée du conseil, la firme lui appartenant a fait une demande aux élus pour obtenir un avis légal sur la question controversée de dézoner un secteur résidentiel pour le zoner commercial.

La demande a été déclinée par quatre voix. M. Hyatt a précisé que toutes les discussions entourant cette question seraient effectuées à la table du conseil et que pour l'instant l'affaire était arrêtée.

Le maire a de plus précisé qu'il voulait être honnête et ouvert tout comme son programme électoral l'indiquait.

Hôtel de ville à inaugurer à St-François-Xavier

ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON (YR) — Le nouvel hôtel de ville de St-François-Xavier de Brompton, construit au cours de l'été dernier, sera inauguré le jeudi 10 décembre.

La nouvelle bâtisse, conçue pour répondre aux besoins de la municipalité, a entraîné des déboursés de 135,000 \$, ce qui inclut les frais de construction et l'achat de l'ameublement et de l'équipement.

Les bureaux municipaux de St-François-Xavier sont déjà aménagés dans le nouvel édifice, depuis octobre.

Plusieurs invités sont attendus pour la cérémonie d'inauguration de l'hôtel de ville.

Étape

La rentrée prochaine du maire Gilbert se fera au moment où son administration amorce une étape importante de son mandat. Ainsi, l'assemblée du conseil de ville du 30 novembre sera saisie du projet de modification au règlement de zonage pour la baie de Magog.

Les Magogois savent tous maintenant que le zonage de cette partie de leur ville constitue la clé des futurs projets de développement dont celui du promoteur Serge Botella.

Selon certains conseillers, le prochain règlement de zonage des terrains bornant la baie de Magog ainsi que l'ensemble de la pointe Cabana sera définitif et pratiquement sans appel.

Le conseil de ville n'en est pas à sa première tentative pour faire adopter ce règlement qui n'a jamais franchi, jusqu'à présent, l'étape de la consultation publique. Les conseillers municipaux ne cachent pas leurs craintes de voir une autre levée de boucliers de certains groupes de pression, environnementalistes ou de simples citoyens en désaccord avec ce type de développement.

Les élus sur le point de se voter une hausse de salaire à Windsor

par Claude CORRIVEAU
WINDSOR — Les membres du conseil municipal de Windsor s'apprentent à se voter une augmentation salariale. La discussion autour de ce sujet a été de courte durée mais les intentions des élus sont précises et se réaliseront vraisemblablement d'ici la fin de la présente année.

"C'est moi qui ai abordé ce sujet parce que je considère qu'il nous faut s'ajuster à l'actuel coût de la vie et aussi à certaines municipalités environnantes et sensiblement de même importance que la nôtre, soutient le conseiller Marcel Lavioie qui vient d'être élu pour un deuxième mandat. Depuis que nous sommes ici, il n'y a eu aucune hausse et j'estime qu'il

n'est pas trop tôt pour agir ainsi".

La dernière hausse du salaire des élus à Windsor remonte à avril 1981.

Depuis cette date, le maire gagne 8,400 \$ annuellement alors que les conseillers reçoivent une rémunération de 2,800 \$.

Aucun chiffre précis n'a été avancé mais on croit que les conseillers porteraient leur salaire à un minimum de 4,000 \$.

La résolution haussant la rémunération des édiles comprendrait également une clause d'indexation annuelle qui éviterait ainsi aux élus d'avoir à se voter d'autres augmentations à intervalle plus ou moins régulier.

Mentionnons que le salaire du premier magistrat est de trois fois celui d'un conseiller.

EN SOLDE DU MERCREDI 25 NOV., SAMEDI 28 NOV.

Zellers

25%

DE RABAIS

- Tous LES PULLS pour homme et femme
- Tous les jeans, les blousons et les jupes DÉLAVÉS À L'EAU ACIDULÉE. Tailles pour homme, garçon 8-18 et femme.

Plus

POINTS

Carrefour de l'Estrie — Galeries Quatre Saisons — Galeries Orford, Magog

Zellers
Charge Card
Carte de crédit
Crédit Accepté

RÉGIONAL

Par le Club Aramis

La gare de Coaticook sauvée

par Christian CARON

COATICOOK — La gare de Coaticook ne sera pas détruite. Le Club Aramis de l'endroit a effectivement clairement signifié son intérêt de se porter acquéreur du bâtiment et d'en assumer toutes les dépenses entourant les travaux de réfection.

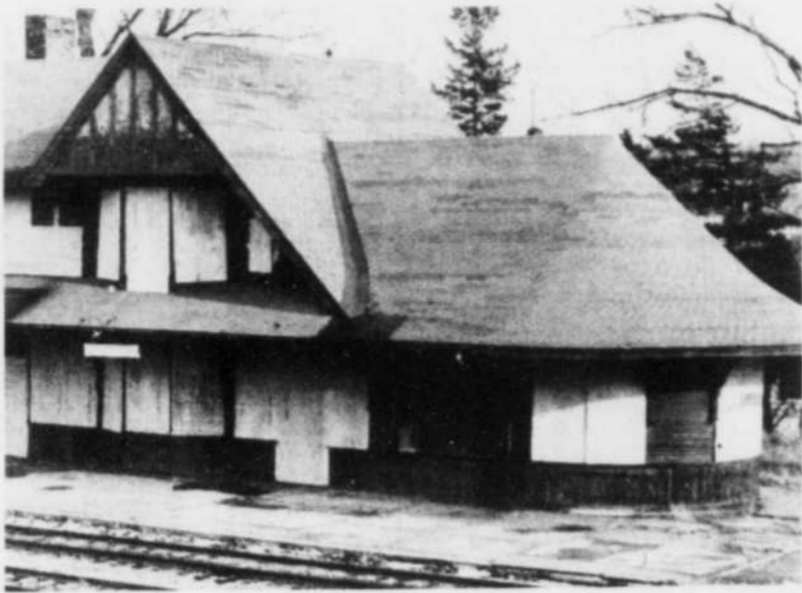
La ville de Coaticook avait lancé un appel aux organismes à but non lucratif, il y a quelques mois. L'intérêt pour le bâtiment était très mitigé et le conseil de ville commençait à croire que la destruction de la vieille gare demeurerait la seule solution à envisager.

La ville de Coaticook est sur le point de finaliser une entente avec le Canadien National pour l'acquisition de la gare. Dès que le CN donnera son accord, d'ici quelques semaines, le Club Aramis entreprendra les travaux de rénovation nécessaires.

C'est pour la somme symbolique d'un dollar que le Club Aramis deviendra propriétaire du bâtiment. Les dirigeants du club social devront cependant défrayer un montant d'argent annuel pour la location du terrain. Pour la première année, il s'agit d'une somme de cinq cents dollars puis mille deux cents soixante les années suivantes. Ainsi donc le CN s'apprête à vendre la gare mais reste propriétaire du terrain.

Le propriétaire du Club Aramis, Alain Damour, estime qu'il faudra entre cinquante milles et soixante quinze milles dollars pour réaliser les travaux de réfection. C'est beaucoup moins que ce que prévoyait une étude

effectuée par la ville de Coaticook qui démontrait que la réfection du bâtiment entraînerait des déboursés de près de cent cinquante milles dollars.



La gare de Coaticook ne sera pas détruite. Le Club Aramis de l'endroit désire en faire son propre local et s'engage à rénover le bâtiment dans les mois à venir.

Mais à ce sujet, le président tient à préciser que les travaux seront entièrement réalisés par les membres du Club Aramis.

"Nous avons un club regroupant tout près de cinq cents membres et il y a parmi eux des hommes de tous les métiers; des ouvriers, électriciens, plombiers, etc. De plus, plusieurs d'entre eux sont

en chômage durant l'hiver", d'ajouter Alain Damour, heureux que le Club Aramis puisse bientôt posséder son propre local.

Les travaux étant réalisés par les membres eux-mêmes, la facture sera effectivement beaucoup moins élevée. Les Aramis ne prévoient pas non plus changer la extérieure de la gare. La totalité des travaux sera réalisée à l'intérieur du bâtiment.

Une grande salle pour accueillir les membres au rez-de-chaussée et des bureaux administratifs au premier plancher sont les aménagements majeurs qui seront apportés.

Aide financière

Bien que le Club Aramis sera en mesure de réaliser une importante économie en mettant ses membres au travail, il devra néanmoins trouver des sources de financement pour défrayer le coût des travaux. Alain Damour ne cache pas que le club fera une offensive auprès des gouvernements pour tenter d'obtenir des subventions. Des activités spéciales pourraient également permettre d'amasser des fonds.

Quant au maire de Coaticook, André Langevin, il est heureux de savoir qu'un groupe a décidé de rénover la gare, un bâtiment qui a marqué l'histoire de la localité. Des citoyens n'auraient pas accepté la disparition de ce bâtiment riche en patrimoine.

Ne laissez pas vos enfants avoir froid cet hiver...

...Grâce aux vêtements en duvet



ANORAK
en duvet
159⁹⁹\$
Ensemble 2 pièces

109⁹⁹\$
Veston seul
Tailles 8-16 ans.

20% /o
de rabais sur tous les vêtements de duvet sur présentation de cette annonce, jusqu'au 28 novembre.

clément

Carte verte #13788

Nouveau

Montréal
Place Vertu
334-4727

LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2686 GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472 PLACE SAINTE-FOY 653-9363 SHERBROOKE 564-7811 TROIS-RIVIÈRES CENTRE LES TOURELLES 378-0550



3025, rue King ouest, Sherbrooke

Subventions au Centre de gestion pour les femmes et pour les jeunes

par Christian CARON

COATICOOK — Le Centre de gestion et d'innovation (CGI) Coaticook pourra compter sur une enveloppe budgétaire de cent deux milles dollars du gouvernement fédéral pour l'implantation d'un programme spécial visant à intégrer ou réintégrer les gens sur le marché du travail.

Le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérald, a annoncé la nouvelle en précisant bien que l'esprit du programme a pour but de briser le cercle vicieux: pas d'emploi, pas d'expé-

rience, pas d'emploi.

La clientèle visée comprend effectivement deux catégories de gens: les femmes qui veulent réintégrer le marché du travail après une absence d'au moins trois ans et, deuxièmement, les jeunes hommes et femmes qui recherchent un emploi depuis une période de plus de neuf mois.

De cette façon, le député François Gérald croit que les participants auront une chance inouïe de réintégrer le marché du travail par le maillage de l'expérience pratique et la formation académique. Vingt personnes sans emploi dans la MRC

de Coaticook pourront bénéficier de ce programme.

Réintégration des femmes

Le volet "réintégration des femmes" vise particulièrement les femmes qui ont dû quitter le travail pour se marier ou élever une famille.

Comme l'explique Sylvie Bibeau, du Centre de gestion et d'innovation, pendant une période de six mois, elles recevront une formation spécialisée et participeront à des s'ages en milieu de travail, dans le but de devenir des employées spécialisées et compétentes.

Une allocation de formation sera également accordée aux participantes. Cette allocation variera entre soixante et cent soixante-dix dollars.

Intégration des jeunes

Le second volet permettra aux jeunes de faire des stages en milieu de travail en même temps qu'ils recevront une formation spécialisée. Les lieux de stages pourraient par la suite devenir des emplois permanents. Tous les intéressés se doivent de communiquer avec le CGI dans les délais les plus courts.

Groupes et syndicats: une solidarité sociale à recréer

SHERBROOKE (NR) — "Il faut que les groupes populaires et syndicaux travaillent ensemble, dans les régions, à recréer un mouvement de solidarité sociale en se donnant de petits objectifs qu'ils peuvent réussir."

Raymond Laliberté qui a participé à la Commission populaire itinérante, organisée à travers le Québec en février dernier, s'est ainsi adressé à une vingtaine de personnes représentants divers organ-

mes de l'Estrie, lors de la réunion organisée hier par Solidarité populaire Estrie.

Avant d'en arriver à cet objectif de travail commun, le commissaire a dressé un bref bilan de la commission à laquelle ont participé 900 personnes.

Il a affirmé que "les gens sont conscients que le désengagement de l'Etat face aux personnes défavorisées est très bien organisé".

Raymond Laliberté a aussi insisté sur les conséquences de la

privatisation de certaines propriétés publiques. "Plus les services se privatisent, plus ils diminuent et plus on revient comme avant les années 60, pendant lesquelles seules les personnes à l'aise financièrement pouvaient se permettre certains services. Les pauvres devaient se limiter au minimum."

"En plus de diminuer les services, continue le commissaire national, on fait de plus en plus appel au bénévolat. Je n'ai rien contre le béné-

volat sauf à partir du moment où il devient un moyen de remplacer du personnel qui devrait être engagé, et on le fait par la formation des bénévoles. Cette situation a un effet direct sur le chômage."

Après avoir fait état de ses constatations, le commissaire s'est penché sur la façon de s'engager face au désengagement de l'Etat qui, selon lui, se retrouve entre autres dans l'action politique dans les municipalités et les régions.

Taxe de bienvenue abolie à Windsor

par Claude CORRIVEAU

WINDSOR — Tel que l'avait promis durant la dernière campagne électorale le maire Adrien Pélouquin, la taxe sur les droits de mutations immobilières a été abolie.

C'est le conseiller Louis St-Laurent qui a mené ce dossier à la table du conseil. "Ce n'était pas juste. On encourageait par des subventions les gens qui désiraient se construire mais il n'y avait aucune forme d'encouragement à ceux qui voulaient transiger sur des propriétés déjà existantes", a-t-il dit.

C'est avec une joie non dissimulée que le maire Adrien Pélouquin voyait ses collègues du conseil se prononcer unanimement en faveur de l'abolition de cette taxe, appelée vulgairement "taxe de bienvenue".

Question d'équité

"C'est vrai qu'en raison de cette taxe,

on favorisait certains groupes au détriment des autres. Nous devons d'être équitables pour tous. Espérons que cela incitera des citoyens de l'extérieur à venir s'installer chez nous", a commenté M. Pélouquin.

Interrogé à savoir si la municipalité pouvait se permettre

de laisser filer entre ses doigts ces revenus, le maire Pélouquin avait une réplique toute prête.

"En 88, nous aurons assez d'argent pour administrer sans avoir besoin de ces montants relativement peu élevés."

Soulignons qu'en 1986, la taxe sur les

droits de mutations avaient rapporté dans les coffres de la municipalité 13,254 \$.

Pour 87, les prévisions budgétaires indiquaient un revenu de 9,000 \$ et déjà, au 1er octobre, cette taxe avait permis au service de la trésorerie d'enregistrer des entrées de 13,416 \$.

Travailleur écrasé par un camion-remorque

DRUMMONDVILLE (GP) — Un travailleur du pneu, Denis Tousignant, 47 ans, de Drummondville, a été grièvement blessé après avoir été écrasé par un camion-remorque dans le stationnement de l'usine Forresbec de la rue Haggerty, dans le parc industriel.

Selon les informations obtenues, l'accident serait survenu quand Tousignant, employé du Centre du

pneu radial, était accroupi sous un camion-remorque pour souffler un pneu d'un chariot élévateur stationné tout près.

Alors qu'il effectuait son travail, le camion-remorque conduit par un résident non-identifié de Lac Mégantic, s'est déplacé passant littéralement sur le corps du travailleur.

Transporté à l'hôpital Ste-Croix par les ambulanciers,

Tousignant a été examiné par le Dr Gallant qui a ordonné son transfert immédiat au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Selon les informations obtenues, Tousignant souffrirait de nombreuses fractures aux jambes, au bassin et au dos. La police de Drummondville a entrepris une enquête sur les circonstances précises de ce malencontreux accident.

Ford du Canada Limitée

DU JAMAIS VU CHEZ UN CONCESSIONNAIRE!

PAYEZ VOTRE AUTOMOBILE AU PRIX DU MANUFACTURIER SUR TOUS NOS MODÈLES 87 ESCORT, TRACER, TAURUS ET SABLE EN INVENTAIRE.

OUI, Champagne Auto vous offre l'opportunité de payer votre automobile au prix de la facture. Pour vous en convaincre, venez nous voir et demandez à voir le prix de la facture payée par Champagne, tous les rabais Ford inclus.

Cette offre se termine le 30 novembre 1987. A vous d'en profiter!

NOTRE GARAGE EST BEL ET BIEN OUVERT.

Transport et manutention

TOTAL PRIX QUE CHAMPAGNE A PAYÉ. VOTRE PRIX

VENDU A CHAMPAGNE AUTO INC. 33, RUE PRINCIPALE SUD WINDSOR, QUÉ., CAN. J1S 2L7



CHAMPAGNE WINDSOR
Tél.: 845-5432



Votre concessionnaire ★★★★★

CHEZ L'UNIQUE

RÉGIONAL

Le dossier de l'élargissement de la route 116 toujours actif

par Mauricie CLOUTIER
VICTORIAVILLE — Le projet d'élargissement à quatre voies du tronçon Plessisville-Princeville de la route 116 est toujours actif, quoique les informations se fassent rares depuis quelques mois.

C'est ce qu'assurent le député d'Arthabaska Laurier Gardner et l'attaché de presse du ministre des Transports Marc-Yvan Côté, Jean-François Normand.

Les deux hommes ont d'ailleurs indiqué que le ministre Côté se propose de visiter le tronçon de la route 116 en compagnie du ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, le plus tôt possible. Compte tenu de l'horaire chargé des ministres, la visite ne pourrait avoir lieu qu'en janvier, a avoué M. Normand. Il a spécifié que le dossier n'est pas traité de façon prioritaire.

En visitant la route, M. Côté veut expliquer sur le terrain à son collègue les problèmes tech-

niques que rencontre le ministre, dans l'amélioration du tronçon", de préciser M. Normand.

Il a ajouté que le ministre Côté maintient la position qu'il a émise l'été dernier. A l'époque, le ministre avait relancé le projet d'élargissement à quatre voies contiguës de la route, en se disant incapable, sur le plan technique, de respecter le décret du conseil des ministres.

Le décret prévoit principalement l'amélioration de la route actuelle sur huit des dix kilomètres, à l'intérieur de l'emprise actuelle. Or, M. Côté soutient que l'emprise actuelle est insuffisante, même pour la simple reconstruction des voies existantes.

Le décret reprenait en fait la position défendue par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE), à la suite d'audiences à Princeville. Le BAPE, dans son rapport, démolissait les projections de circulation du ministère des Transports

et réclamait l'abandon du projet d'élargissement.

M. Côté espère toujours convaincre le ministre Lincoln de déposer une proposition conjointe d'amendement du décret au Conseil des ministres.

Dans un tout autre ordre, M. Normand n'avait aucune nouvelle information à fournir sur le dossier de la construction d'un nouveau centre de voirie dans le parc industriel de Victoriaville, qui permettrait de regrouper les activités du ministère en un seul lieu.

A l'été, le ministre Côté avait indiqué que le ministre devait revoir la carte des régions administratives et la disposition de ses équipements dans les régions, avant de prendre le moindre engagement. Il avait promis de faire connaître ses orientations en novembre.

Or, selon M. Normand, la Ville de Victoriaville devra attendre au moins jusqu'en janvier, avant d'être fixée.



LE COIN DU FUMEUR



BELVEDERE
GÔTEZ-EN
TOUT LE PLAISIR!

EXTRA DOUCE
200 CIGARETTES PLEIN GOÛT

**CIGARETTES
CANADIENNES
TOUTES MARQUES**

Cigarettes canadiennes toutes marques. Régulières ou grand format 20 ou 25.

MAINTENANT
22³⁹
cartouche de 200

Prix en vigueur, tant que les quantités dureront, jusqu'au 28 novembre 1987.

Avertissement: Santé et Bien-Être Canada avise que le danger croît avec l'usage. Éviter d'inhaler.



PLAZA ROCK FOREST

4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30 JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h SAMEDI: de 9h à 17h
 GARAGE D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h SAMEDI: de 9h à 17h
 GARAGE: Pour rendez-vous. TEL. 564-7443

SOLDE DE PNEUS

RADIAL TOUTES SAISONS ÉCONOMIQUE

À PARTIR DE **51⁹⁰**

TIEMPO, FLANC BLANC

DIMENSION	PRIX	REMARQUE
P175-70R13	51.90	
P185-70R13	53.90	
P195-70R13	55.90	
P205-70R13	57.90	
P215-70R13	59.90	
P225-70R13	61.90	
P235-70R13	63.90	
P245-70R13	65.90	
P255-70R13	67.90	
P265-70R13	69.90	

ARRIVA FLANC BLANC

À PARTIR DE **59⁷⁰**

DIMENSION	PRIX	REMARQUE
P175-70R13	59.70	
P185-70R13	61.70	
P195-70R13	63.70	
P205-70R13	65.70	
P215-70R13	67.70	
P225-70R13	69.70	
P235-70R13	71.70	
P245-70R13	73.70	
P255-70R13	75.70	
P265-70R13	77.70	

RADIAL TOUTES SAISONS CEINTURE D'ACIER

À PARTIR DE **105⁹⁰**

WRANGLER AT

DIMENSION	PRIX	REMARQUE
P215-70R13	105.90	
P225-70R13	107.90	
P235-70R13	109.90	
P245-70R13	111.90	
P255-70R13	113.90	
P265-70R13	115.90	

EAGLE M+S

PNEUS RADIAUX D'HIVER HAUTE PERFORMANCE OFFERTS À BAS PRIX COURANTS

ENTRETIEN DES FREINS À TAMBOUR 2 ROUES

69⁹⁵\$

ANALYSE INFORMATISÉE DU MOTEUR

29⁹⁵\$

LE SOLDE SE TERMINE LE 28 NOVEMBRE

569-9288

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
 Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00
 Mécaniciens en devoir pour vous servir mieux, le samedi toute la journée

CENTRE DE SERVICE AUTO GOODYEAR

2025 OUEST, RUE KING, Sherbrooke, Québec

Goodyear

Comptez sur nous.

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES* POUR LES PNEUS ET LES SERVICES AUTOMOBILES DE PLUS DE 150.00 \$



OFFREZ UN CADEAU QUI FERA PLAISIR!

ECONOMISEZ 30^{\$}



SOLDE 249⁹⁵ ch.

Four à micro-ondes compact de .6 pi.cu.

30213

ECONOMISEZ 40^{\$}



SOLDE 309⁹⁵ ch.

Four à micro-ondes de .8 pi.cu.

ECONOMISEZ 40^{\$}



SOLDE 359⁹⁵ ch.

Four à micro-ondes de 1 pi.cu.

Sélecteur d'intensité variable à l'infini. 10 niveaux de puissance. Minuterie électronique de 99 min. 99 sec. avec sonnerie de fin de cycle. No EM260. Notre prix 279.95

Sélecteur d'intensité variable à l'infini. Minuterie électronique de 99 min. 99 sec. Affichage numérique bien lisible. Décongélation automatique, maintien au chaud & autres! No EM356. Notre prix 349.95

Mémoire 3 étapes, décongélation programmée, départ différé 12 heures, sélecteur d'intensité variable. Minuterie électronique de 99 min. 99 sec. & sélection numérique digitale. Sonde thermique. No EM2621. Notre prix 399.95



CARREFOUR DE L'ESTRIE

3100, boul. Portland
 Sherbrooke — 563-8880

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI 28 NOV. "NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS.



Des idées-cadeaux très amusantes!

"Scotland Yard"

5 à 6 joueurs. 10 ans & plus. Notre prix 16.99 **13.99 ch.**

"Insectes de lit"

2 à 4 joueurs. 6-10 ans. Notre prix 19.99 **16.99 ch.**

"Monopoly"

Angl. ou fr. 8 ans & plus. Notre prix 19.99 **11.99 ch.**

"Battleship"

Pour 2 joueurs. 8 ans & plus. Notre prix 12.99 **11.99 ch.**

"Vas-y"

2 à 6 joueurs. 8 ans & plus. Notre prix 22.99 **13.99 ch.**

"Auto-choc"

2 à 4 joueurs. 6 ans & plus. Notre prix 21.99 **13.99 ch.**

"Jarnac"

Angl. ou fr. 8 ans & plus. Notre prix 22.99 **13.99 ch.**

"Scrabble"

Angl. ou fr. 8 ans & plus. Notre prix 19.99 **12.99 ch.**

6⁹⁹ ch.

Véhicules-poussoirs My First BuddysSM

Poignée maniable, pièces mouvantes & cliquetis. 3 ans & plus. Notre prix 8.99

11⁹⁹ ch.

Poupées Dame BoucclineSM assorties*

Viennent toutes avec 3 MinicouettesSM & peigne. 3 ans & plus. Notre prix 16.99

1⁹⁹ ch.

Petits bébés OodlesSM assortis

Collectionnez toute la Famille OodlesSM & leur carte respective. Notre prix 2.49

19⁹⁹ ch.

Centre commercial Petits PersonnesSM

Station-service, pompe, remorqueuse, & lave-auto. 2-6 ans. Notre prix 28.99

32⁹⁹ ch.

Garage Petits PersonnesSM

4 personnages, 3 autos, téléphone, ascenseur, etc. 2-6 ans. Notre prix 39.99

18⁹⁹ ch.

Train express Petits PersonnesSM

4 personnages, locomotive, wagon plat, fourgon, etc. 2-6 ans. Notre prix 28.99

5⁹⁹ l'ens.

Jeu de couleur Crayola[®]

24 crayons de cre. peinture à l'eau. 16 couleurs. 4 ans & plus. Notre prix 7.99

14⁹⁹ ch.

Tapis imprimé de roulement

Tapis imprimé pour voitures en métal (non incl.) 3 ans & plus. Notre prix 18.49

9⁹⁹ ch.

Avion de combat Eagle F-15

19" de long. Train d'atterrissage rétractable. Décalques. Notre prix 11.99

CARREFOUR DE L'ESTRIE

3100, boul. Portland
 Sherbrooke — 563-8880

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI 28 NOV. "NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS.

Woolco Jouets à meilleurs prix chez Woolco

Si dans votre localité on annonce un jouet à un prix courant inférieur, apportez-nous la réclame et nous vous ferons une meilleure offre.

Sceau Lego à prix économique
19⁹⁷ chac.
 Le sceau Lego comprend 465 pièces pour développer l'imagination des enfants. 3 ans et plus.

Une bonne offre: sceau Duplo
21⁹⁷ chac.
 Sceau de 72 pièces pour les tout-petits. Pour les architectes en herbe.



Blocs Micro Mega
24⁹⁷ chac.
 Pour créer! 81 pièces.



Blocs mobiles Mega
24⁹⁷ chac.
 Ens. de 58 pièces.



Ensemble Mega Plus
19⁹⁷ chac.
 Idéal pour développer la créativité des petits. 1 à 6 ans.



Offre spéciale: blocs Mini-Mega
12⁸⁷ chac.
 Un bon système de base. Pour enfants d'un an et plus.

Rabais sur marques connues chez Woolco

Rabais de \$15
 Moniteur pour bébés
 Pour aider maman!
 P. cour.: 64.99
49⁹⁸ chac.

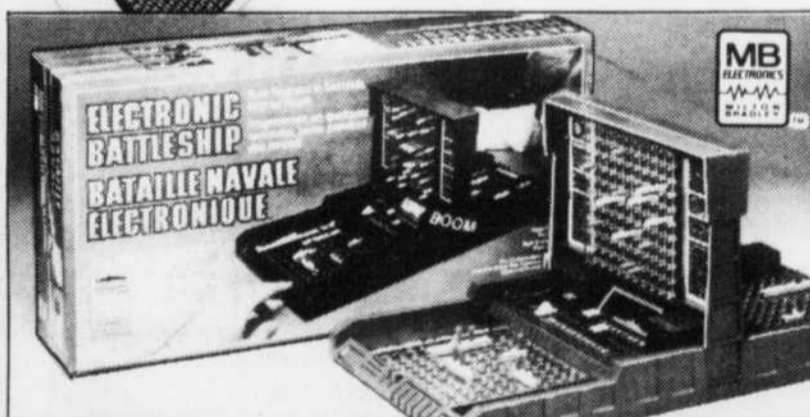
Rabais de \$8
 Mobile musical pour bébés.
 P. cour.: 32.97
24⁹⁶ chac.

33 1/3% de rabais
 Jouets en peluche.
 P. cour.: 16.93 à 18.93
11³⁴ à **12⁶⁴** chac.
 Offerts au rayon des vêtements pour bébés.



Jeu Max Back talk... un gagnant!
 Un jeu électronique qui joue avec les mots. 7 ans et plus.

49⁹⁷ chac.



L'électronique à son meilleur

37⁹⁷ chac.

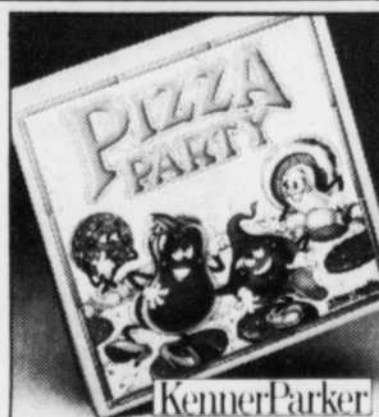
Coulez le bateau de votre adversaire et gagnez!!! 8 ans et plus.



Ile Boule de Feu
24⁸⁶ chac.



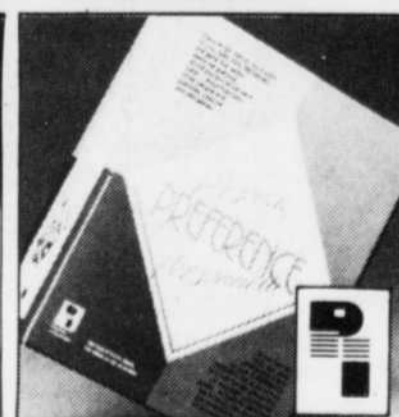
Un jeu de stratégie - Stratego
10⁹⁷ chac.
 Soyez gagnant!



Une délicieuse pizza
8⁹⁷ chac.
 Pour développer la mémoire.



Dizzy Dizzy Dinosaur Foutou
16⁵⁰ chac.
 L'excitation à son comble.



Preference
19⁹⁷ chac.
 Un jeu de préférence!



Jeu créatif Wizart
19⁹⁵ chac.
 Pour l'artiste.

Woolco PLAZA ROCK FOREST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h. à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21. SAMEDI: 9h. à 17h.
 GARAGE-OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI 8h. à 17h30. JEUDI et VENDREDI: 8h. à 21h. SAMEDI: 8h. à 17h.
 GARAGE: Pour rendez-vous. TEL.: 564-7443

QUÉBEC

Manifestations de racisme de la part de policiers

La Commission des droits de la personne aurait 'presque effacé' tous les témoignages contenus dans un rapport

QUÉBEC (PC) — Dans un rapport sur le racisme dans l'industrie du taxi, la Commission des droits de la personne a "presque effacé" tous les témoignages faisant état de manifestations de racisme de la part des policiers.

C'est ce qu'a révélé hier le directeur général de la Ligue des droits de la personne, M. André Paradis, dans son témoignage devant des députés de l'Assemblée nationale.

C'est pourquoi M. Paradis n'a pas débordé d'enthousiasme devant la possibilité que ce soit la Commission des droits de la personne qui enquête sur le présumé racisme au sein de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

"Lors de l'enquête sur le taxi, il y a eu de très nombreux témoignages sur des manifestations de racisme par la police à l'endroit des chauffeurs de taxi", a raconté M. Paradis.

"Mais dans le rapport final de la Commission, tous ces témoignages avaient pratiquement été gommés, atténués, presque effacés".

La Commission des droits de la personne avait même proposé que la police joue un rôle important pour solutionner le problème du racisme, a raconté le directeur de la Ligue.

M. Paradis a dit manifester des "réserves" à l'idée que le gouvernement confie à la Commission des droits de la personne une en-

quête sur le racisme dans la police montréalaise.

Par ailleurs, la nomination d'une nouvelle vice-présidente de la Commission des droits de la personne le 23 juin dernier a suscité la "surprise" dans les milieux concernés.

"J'ai été tout à fait surpris par cette nomination car je n'avais jamais entendu parler de cette dame auparavant", a aussi commenté M. Paradis.

C'est le premier ministre Robert Bourassa qui avait proposé à l'Assemblée nationale la nomination de Mme Sophia Florakas Petalis comme vice-présidente de la Commission. Les notes biographiques de Mme Petalis soulignaient son "profond engagement" dans le domaine des droits de la personne.

M. Paradis a signalé hier toutefois que la nomination avait été faite sans aucune consultation avec les gens oeuvrant dans ce secteur. On est "tombé des nues", a-t-il affirmé.

La Commission des droits de la personne "manque d'audace", déplore par ailleurs la plupart des organismes qui s'occupent des questions de libertés civiles.

Devant un groupe de députés qui analysent cette semaine en commission parlementaire le dossier de la Commission des droits de la personne, les plaintes se sont multipliées sur la façon dont cet organisme exerçait son mandat.

La Ligue des droits de la personne a dénoncé le fait que la commission "manque de straté-

gie et d'audace devant les tribunaux".

Un porte-parole de la ligue, Marc Plamondon, a noté que la commission ne disposait que de trois avocats à plein temps pour plaider devant les tribunaux, que les trois-quarts des plaintes déposées auprès de la commission étaient rejetées et qu'il n'y avait pas de procédure d'appel lorsque la commission rejette une plainte.

Un groupe de militantes pour

l'intégration des femmes au marché du travail, Action travail des femmes, a raconté ne pas avoir obtenu l'appui total de la commission dans sa lutte pour que des femmes puissent devenir chauffeurs d'autobus à la Société des transports de la Communauté urbaine de Montréal.

"Il est inadmissible que la Commission des droits de la personne ait refusé initialement d'accueillir les plaintes de ces femmes", a-t-elle dit.

LE N°1 EN ESTRIE LITS D'EAU
(Waterbeds)

SUPER VENTE PRÉ-NOËL
JAMAIS VU EN ESTRIE

* Ex.: Mobilier de chambre à **988\$** (fini chêne 7 mcx)

Tout doit sortir de l'entrepôt*! Pour faire place à la nouvelle marchandise 1988. Plus de 60 MODÈLES à votre choix.

NOUS VOUS ATTENDONS. VENEZ NOUS RENCONTRER LES JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE LES 26, 27, 28, 29 NOVEMBRE '87. **4 JOURS SEULEMENT** au **177, RUE QUEEN - LENNOXVILLE (819) 821-2299**

3 JOURS SEULEMENT !

DU JEUDI AU SAMEDI
26, 27 ET 28 NOVEMBRE

EMPLETTES D'AVANT NOËL

10% DE RABAIS

SUR TOUS LES VÊTEMENTS AUX MAGASINS MARKS & SPENCER

MARKS & SPENCER
CARREFOUR DE L'ESTRIE



Des gens recevants!

SHERBROOKE
MARCHÉ DONAT CROTEAU
378, rue Alexandre, 562-3897

MARCHÉ 7IÈME NORD
393, 7Ième Avenue Nord
569-9341

MARCHÉ DURHAM INC.
1594, rue Durham, 562-2671

SUPERMARCHÉ PARISEAU
355, rue Marquette, 562-4759

MARCHÉ VALLEE ENR.
1124, rue Prospect, 562-2609

AYER'S CLIFF
MARCHÉ ALEXANDRE BATHIE
1082, rue Principale
838-4949

EAST ANGUS
J. BERGERON INC.
58, rue Hôtel de Ville
832-2421

ST-DENIS DE BROMPTON
MARCHÉ CENTRAL ENR.
846-4500

WOTTON
CENTRE COMMERCIAL WOTTON
675, rue St-Jean
828-2600

COATICOOK
MARCHÉ GAQUETTE-THERRIEN inc.
54 Principale Ouest
849-2172

MAGOG
EPICERIE LUSSIER INC.
476, rue Hatley, 843-2992

ST-ISIDORE D'AUCKLAND
AUBAINES CHEZ MARCEL
658-3659

SAWYERVILLE
MARCHÉ G. GAGNON
33, Principale Nord
889-2994

NORTH HATLEY
J.L. LEBARON LTEE
Rue Principale
842-2487

WATERVILLE
MARCHÉ PETIT ENR.
143, rue Compton
837-2428

ST-FRANCOIS XAVIER
MARCHÉ PREFONTAINE
12, Principale Nord
845-3687

RICHMOND
MARCHÉ RICHMOND ST-PIERRE
483, Principale Nord
826-2282

WEEDON
MARCHÉ MERCIER INC.
468, St-Janvier
877-2929

SCOTSTOWN
GERARD DESILETS
657-4955



Prix en vigueur du lundi 23 au samedi 28 novembre 1987.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Des gens recevants!

CÔTELETTES DE LONGE DE PORC FRAIS COUPE DU CENTRE 1 88\$ lb 4 14\$ kg	JUS D'ORANGE SURGÉLÉ OLD SOUTH BTE 355 ml 1 09\$	OIGNONS JAUNES PRODUIT DU QUÉBEC CANADA NO. 1 SAC DE 5 lbs 1 09\$
JARRET DE PORC SURGÉLÉ 0 88\$ lb 1 94\$ kg	PORC HACHÉ FRAIS OU DÉCONGÉLÉ 1 58\$ lb 3 48\$ kg	RÔTI DU ROI EXTÉRIEUR DE RONDE 4 58\$ lb 10 10\$ kg
CHOU VERT PRODUIT DU QUÉBEC CANADA NO 1 0 59\$	CAFÉ MOULU ORIENT EXPRESS CONT. 350 g 3 99\$	CONFITURE KRAFT BOCAL 250 ml 1 49\$
GRUAU Prêt-à-servir QUAKER BTE VARIÉES 1 69\$	JUS D'ORANGE ZEL CONT. 1,82 L 1 79\$	

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

SAUCE CHILI HEINZ BOUT. 455 ml 1 99\$	MARGARINE MOLLE LACTANTIA CONT. 907 g Excepté l'Ontario 1 39\$	CROUSTILLES ZEL SAC 200 g 0 85\$	PUNCH AUX AGRUMES RAYON D'OR CONT. 1,89 L 1 39\$	FROMAGE TRANCHÉ SCHNEIDER EMB. 500 g 2 99\$	PÂTÉS À TARTINER CORDON BLEU BTE 85 g 0 75\$
CÉRÉALES Froot Loops, Sugar Frooted Flakes KELLOGG'S BTE 276, 350 g Coupes de 0,35\$ 1 60\$	FROMAGE Colby, Mozzarella KRAFT EMB. 227 g 1 99\$	PÂTE POUR MINI-BAGUETTES PILLSBURY EMB. 311 g 1 39\$	SARDINES BRUNSWICK BTE 100 g 2 / 1 09\$	SAUCE AUX TOMATES HEINZ BTE 398 ml 0 71\$	KETCHUP AUX TOMATES AYLMER BOUT. 1 L 2 09\$
REPAS SURGÉLÉS "Cuisine Minceur" STOUFFER EMB. VARIÉS 2 59\$	FRITES SURGÉLÉES CAVENDISH SAC 1 kg 1 09\$	SOUPES TOMATES ou LÉGUMES AYLMER BTE 284 ml 2 / 0 71\$	LÉGUMES EN CONSERVE DEL MONTE BTE 284 ml 0 65\$	CRAQUELINS "Champagne" MC CORMICK BTE 200 g 1 35\$	
RIZ RÉGULIER MINUTE BTE 1,4 kg 4 39\$	SOUPE POULET & NOUILLES LONEY'S EMB. 580 g 1 19\$	LÉGUMES EN CONSERVE DEL MONTE BTE 284 ml 0 65\$	LASAGNE LANCIA EMB. 500 g 1 29\$	CRÈME GLACÉE QUÉBON CONT. 2 L 2 99\$	
SAUMON ROSE CLOVER LEAF BTE 213 g 1 79\$	MARGARINE BOCK'S BOCAL 750 ml, 1 litre 2 09\$	OLIVES EARLY CALIFORNIA BTE 398 ml 1 39\$			



Mon marché d'Alimentation



Noël commence chez les marchands de WINDSOR et la région!

de Windsor et la région!

Bienvenue à tous!

De nombreux spéciaux vous attendent. Profitez-en! Les commerçants de Windsor et la région vous ont préparé une super PROMOTION DES FETES. C'est facile, tentez votre chance!



Promotion des Fêtes

Grattez-en un!

\$4000 A GAGNER

dont \$2500 instantanément et un GROS LOT de \$1500

Tirage le 4 janvier 1988 parmi les "gratteux" où trois sigles identiques apparaîtront et déposés chez les marchands participants.

MARCHANDS PARTICIPANTS

Les Aides Martine Grignon SA Boutique Talaris Côté Chausse Windsor Boutique Tailleuse L'Art de la Mode Tailleur Marie-Claire Carrière Gen-Hum Coiffure de l'Estimé C. Dubois Inc. Les 3000 Décorations Centre Flor de Lux	L'Atelier Windsor Patisserie George L. Lavachère Nourriture Inc. Regent L'Art Achille L'Art Restaurant Au Dore Robert & Robert L'Art Yvonne Windsor Yves & Marie L'Art La Boutique C. Lussier	Boutique Tardieu Le Mille Boutique L'Art de la Mode Centre de la Mode Windsor Coiffure de l'Estimé Inc. Coiffure de la Vie Inc. Restaurant Centre C. L. More & Co L'Art Western Tire Auto Supply Ltd Concessionnaire Tardieu Boutique Mays	Ombreux Pharmacie Restaurant Pizzeria Richard Lussier Immobilier Marc Sauter Coiffure Inc. Accommoder M. Piquet Brasseur St Gabriel Chauffage Automobile Auberge Windsor Boutique Gracie Les Regals Agri Service St Laurent Inc.	La Muscade Boutique de l'Église La Boutique T. F. F. F. Boutique Serrurier Lussier Boutique G. Roy Inc. (Piquet) Les 3000 Décorations Marie-Monique Inc. (Piquet) Centre de la Mode Restaurant T. La Plante Boutique La Chertise École Business, Windsor	Serrurier Windsor M. & J. Lussier, Tailleur La Bout de l'Estimé Coiffure Boutique Serrurier Inc. Coiffure Piquet St-Henri Coiffure Salon Les Blanchard Salon Karys André Côté, photographe École C. Lussier
---	---	--	--	--	---

LA PONTIAC "FIREFLY" 1988 (55 milles au gallon)

LE CADEAU IDÉAL POUR VOTRE CONJOINT, VOTRE FILS, VOTRE FILLE OU MEME VOTRE P'TIT(E) AMI(E)!!!

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi: 9h a.m. à 5h p.m.; samedi: de 9h a.m. à midi.



La maison de la satisfaction

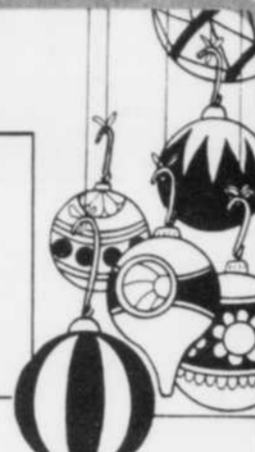
DESAULNIERS


PONTIAC BUICK
131 PRINCIPALE NORD, WINDSOR, QC
(819) 845-2711

Un vêtement pour Noël!

L'art de magasiner dans une ambiance amicale sans pression, à son aise et d'y découvrir pour Elle son cadeau de Noël

Un cadeau surprise vous attend... demandez-le en passant à la caisse.





Boutique Giselle

Confection pour dames et jeunes filles
38 Principale N., Windsor 845-4796

La Bijouterie

Le service est notre devise, vous satisfaire est notre loi.

Claude Lussier, Horloger-Bijoutier
53 rue St-Georges, Windsor, Qué. J1S 1J2
(819) 845-5757



SUPER PROMOTION DES FETES

3 COLLIERS DE PERLES D'EAU DOUCE ASSORTIS A DES BOUCLES D'OREILLES

A GAGNER!

Tirages les 12, 19 et 24 décembre

- POUR LES FUTURS MARIÉS GRAND CHOIX D'ALLIANCES EN MAGASIN.
- Plus de 300 CHAINES ARGENT en inventaire.

LE SPÉCIALISTE DU COUVRE-PLANCHER À WINDSOR

GRAND CHOIX DE PRÉLARTS \$395

à partir de **\$395** la verge carrée

GRATUIT: 1 TAPIS D'ENTRÉE à l'achat de \$100 et plus.

CENTRE DU TAPIS WINDSOR INC.
60, rue St-Georges, Windsor, Qué., 845-7475

NOUVEAU

ATTRAPEZ LA FIEVRE DES NEIGES en vous offrant ce cadeau familial!



La toute nouvelle à seulement **\$1595** seulement

C'est toute la différence.

D'une agileté remarquable.

LA FIEVRE DES NEIGES CHEZ MOTO SPORT COUTURIER

Route 55, sortie Windsor
40, rue Greenlay, Windsor
845-5404
Heures d'ouverture:
Lun. - ven. 9h30 a.m. à 9h p.m. - merc., 9h30 a.m. à 8 p.m. - sam. 9h30 a.m. à 12h.

GAGNEZ UNE ARMOIRE A VETEMENTS Valeur \$845



TIRAGE LE 24 DECEMBRE 87

GODOBOUT

au masculin

30 Principale nord, Windsor 845-3510

GRAND CHOIX DE JEANS COULEUR

Nouvelle collection de coton ouaté:
MINI-JUPES JUMPSUITS ETC.

CHOIX INCOMPARABLE DE TRICOTS COTON CHOIX DE TEINTES MODE



29 Principale N., Windsor, Qué., 845-4000

Côté et Janson inc.

PAUL CÔTÉ, PROPRIÉTAIRE

Chez nous c'est garanti, c'est le meilleur prix! A qualité égale, nous sommes le moins cher! Prouvez-nous le contraire (publicité à l'appui) et sans obligation de votre part, on vous remet \$10

MANTEAUX DE CUIR EN PEAU D'AGNEAU UNISEXE \$295

JEANS pour hommes et femmes seulement **20⁹⁵** la paire Maximum 2 paires par pers.

(819) 845-7626 12, Route 249, Greenlay, Qué. J1S 2T7



AUCUN DÉPÔT AUCUN INTÉRÊT AUCUN PAIEMENT

AVANT PAQUES 1988

- achat minimum de 500\$
- ne payez que la taxe de vente
- sujet à l'approbation du crédit
- aucun intérêt si payé en entier avant Pâques 1988
- sur la marchandise en magasin seulement
- livraison au plus tard le 31 décembre 1987
- économies dans tous les départements
- meubles, électroménagers, électronique

C'est bon, comme on se comprend avec un marchand et moi.

SÉLECTION

J.H. Morin et Fils Itée

79, rue Georges, Windsor, 845-2734

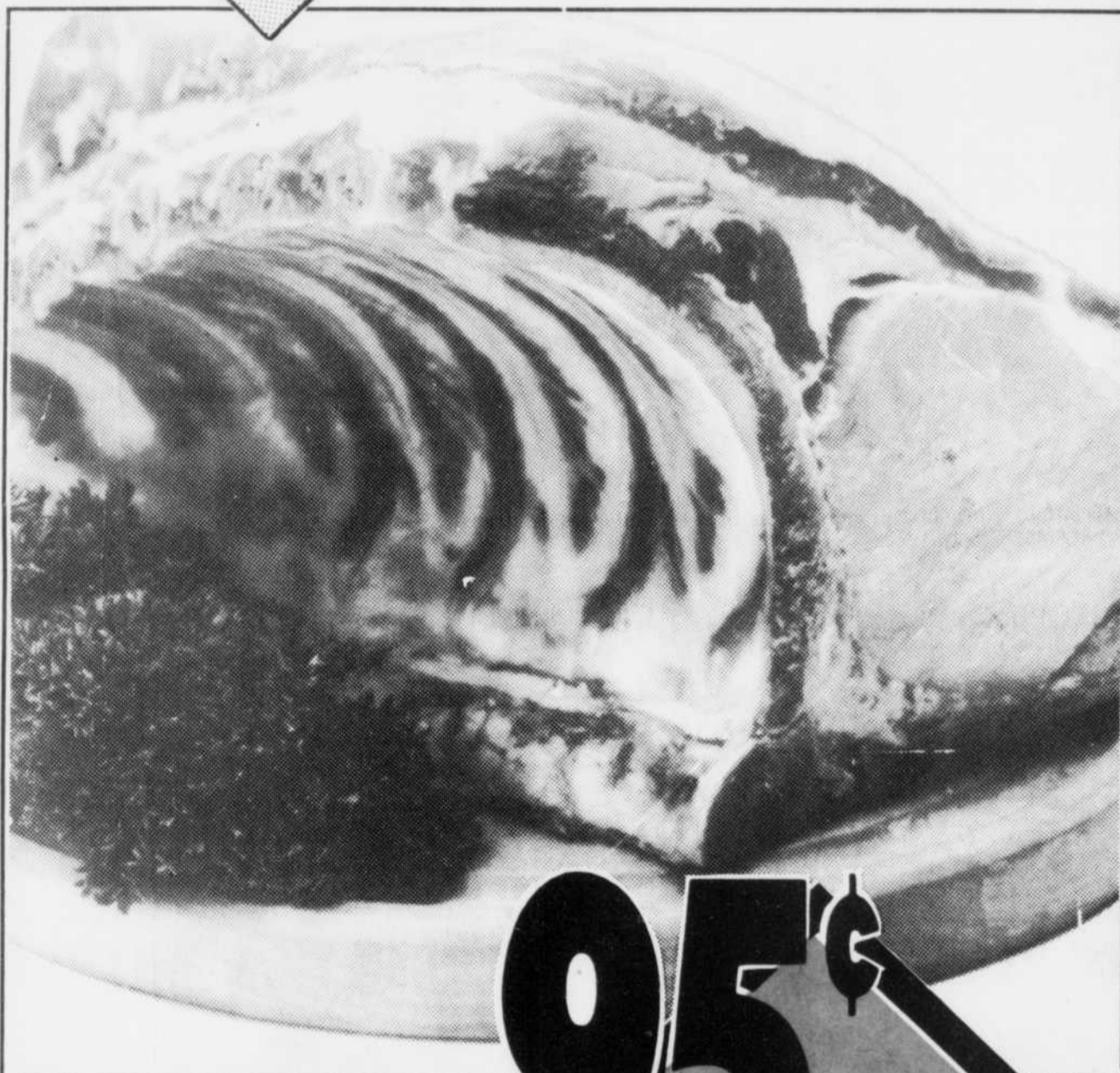
Prix en vigueur du lundi
23 novembre au samedi
28 novembre 1987
inclusivement.

STEINBERG

en toute fraîcheur



Les aubaines-primeurs!



**RÔTI DE LONGE
DE PORC FRAIS**
BOUT DES CÔTES - ENV. 1,5 kg

95¢ / lb 2⁰⁹ / kg



ANDRÉ LEPAGE DOMINIC COULTERMAN KATIA RIOUX
LUCIE DESROSIERES JACQUES GREGOIRE



ÉCONOMISEZ

Valeur au comptoir: 1,20¢.
Un coupon par article.
En vigueur jusqu'au 28 novembre 1987.
STEINBERG INC.
2269654

30¢

**CRÈME GLACÉE
ICE CASTLE
AU CHOIX - 2 L**

**1⁴⁹ AVEC
1⁷⁹ SANS
COUPON**

**GROSSES
BANANES
DOLE
PRODUIT DU
HONDURAS**

29¢ / lb 64¢ / kg



ÉCONOMISEZ

Valeur au comptoir: 1,20¢.
Un coupon par article.
En vigueur jusqu'au 28 novembre 1987.
STEINBERG INC.
2269814

50¢

**PRÉPARATION DE FROMAGE
FONDU SINGLES
KRAFT
ORDINAIRE 16 ou 24 TRANCHES ou
LÉGER 24 TRANCHES 500 g**

**2²⁹ AVEC
2⁷⁹ SANS
COUPON**



Les articles annoncés sur cette page sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix offert sur le marché. Pas de garantie de prix sur certains articles non alimentaires. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Le détaillant affilié peut vendre à un prix inférieur. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.